Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication a été réalisé par le
ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales
du ministère des Communications

Dépôt légal — 4e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09598-0
ISSN 0823-4442

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R. 1977, c. M-24, a. 14), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1984.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous pris d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Alain Marcoux

Québec, octobre 1984

Table des matières

Présentation du sous-ministre 7

Mandat 9

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement 9

Organigramme 28

Organisation administrative 10

Effectifs 11

Budget en bref 13

Service des achats du Gouvernement 15

Direction générale de la construction et de l'aménagement 23

Direction générale de l'exploitation des immeubles 35

Direction générale de l'administration 43

Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace 51

Direction des communications 55

Présentation du sous-ministre

Tout en assurant son mandat qui consiste principalement, d'une part, à fournir le soutien requis par les autres ministères et organismes dans les domaines de l'immobilier et de l'approvisionnement, et d'autre part, à gérer la construction d'immeubles pour le Gouvernement, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a amorcé en 1983-1984 sa transformation en une société d'état, la **Société Immobilière du Québec (SIQ).**

L'avènement de cette société, sanctionné par la loi 18 en décembre 1983, a drainé une partie importante des énergies et du travail à tous les niveaux du Ministère et a dominé largement l'exercice financier 1983-1984. Il a fallu en effet, redéfinir les politiques et les règles de gestion pour convertir un ministère disposant d'un budget octroyé, en une société fonctionnant suivant les principes de rentabilité de l'entreprise privée. Un projet d'implantation, proposé par la firme Peat Marwick, a d'ailleurs été graduellement mis en place.

Néanmoins, des projets majeurs ont été réalisés ou terminés au cours du présent exercice financier. Citons la construction du Palais de justice de Québec, commencée en 1981, terminée au cours de l'année et dont l'inauguration a eu lieu le 28 octobre 1983; la construction de l'édifice des Pêches Maritimes à Gaspé; la préparation des plans et devis du Palais de justice de Longueuil et du Musée national de la civilisation à Québec. De plus, un concours d'architecture a été lancé pour la construction d'un nouveau musée d'art contemporain à Montréal.

Par ailleurs, le Ministère s'est efforcé, dans un contexte de transformation, de rencontrer les huit autres priorités qu'il s'était fixées pour l'année.

Dans le domaine de **la compression des dépenses**, la réorganisation entreprise a permis une diminution sensible des effectifs. Un programme majeur de rationalisation de la dépense d'énergie a été mis sur pied, principalement au Palais de justice de Montréal. Enfin, la sous-traitance a été utilisée chaque fois qu'elle s'avérait plus économique que le travail en régie.

Le programme de motivation, de productivité et de performance (PMPP), implanté l'an dernier, a permis aux gestionnaires de prendre conscience de «l'élément humain» dans l'organisation. Le programme complémentaire d'**indicateurs globaux de productivité et de performance**, implanté lui aussi en 1982-1983, a permis à la plupart des gestionnaires de se doter d'outils de gestion mieux définis.

Nous nous dirigeons d'ailleurs vers **un mode de gestion axé vers les résultats**. Cette approche exige d'évaluer la tâche en terme d'objectifs à atteindre et d'apprécier le travail effectué en fonction du résultat recherché.

Une intensification des moyens de communications: bulletin, ligne téléphonique spéciale, visites du sous-ministre et des gestionnaires, a permis de donner au personnel une information de première main sur la SIQ et de favoriser la communication entre les employés et leurs supérieurs, permettant ainsi d'**améliorer le climat de travail**.

Une nouvelle politique d'aménagement a été définie et une attention particulière a été accordée aux locaux d'accueil du public. Par la suite cette politique sera administrée par le Conseil du Trésor, mais la SIQ en appliquera les principes. L'aménagement des locaux compte en effet au nombre des **services à la clientèle**; cette préoccupation de plus en plus marquée des besoins de nos clients a ainsi préparé la mise en place d'une Direction du service à la clientèle dont sera dotée la SIQ dès son entrée en fonction, et dont elle constituera un des pivots.

L'accélération de l'approbation des projets de construction a été traitée en priorité. Le Ministère s'est efforcé d'établir des mécanismes administratifs pour raccourcir le temps écoulé entre le moment où un projet est retenu et sa réalisation, de manière à maintenir un rythme qui satisfasse notre clientèle.

Enfin, cette année, le Ministère a décidé de porter une attention particulière à **la signalisation des édifices publics** et d'en faire une priorité. Il a participé à un comité interministériel pour réviser les normes de signalisation en vigueur et accélérer la mise à jour de la signalisation des édifices gouvernementaux au bénéfice de leurs usagers. Quatre projets pilotes sont en cours d'expérimentation à Granby, Jonquière, Hull et à l'édifice G de Québec.

Il est intéressant de souligner que les objectifs majeurs poursuivis par le Ministère depuis trois ans et plus particulièrement cette année ont tous favorisé l'implantation de la Société d'état.

En cette année cruciale, marquée par des changements majeurs, l'effort et le travail demandés à tous ont été considérables. Dans son immense majorité, le personnel a accepté de faire partie de la nouvelle société. Je tiens à le remercier très vivement pour le travail accompli et pour la confiance qu'il accorde à ses gestionnaires.

Le sous-ministre,
Jean-Yves Gagnon

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la Loi 22, proclamée le 1er avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics faisaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale, alors que le Ministère, jumelé au ministère de l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait ainsi un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux. La Loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., c. M-29), sous réserve des dispositions expresses ou contraires dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes:

a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux requis aux fins du Gouvernement, sauf les travaux de voirie;
b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices ou ouvrages publics entretenus aux frais du Gouvernement;
c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au Gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;
d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du Gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil;
e) veiller à l'application de la Loi et des règlements concernant les achats du Gouvernement;
f) s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le lieutenant-gouverneur en conseil.

Ainsi le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du Gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlement ou en vertu de décisions du Conseil du trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

— **Loi des Travaux publics**
(L.R.Q., c. T-15)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des Travaux publics. Cette loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le Gouvernement.

À cette fin, le ministre est autorisé à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'appropriation nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du Gouvernement.

Cette loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— **Loi du Service des achats**
(L.R.Q., c. S-4)

Cette loi confie au Directeur général des achats la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service des achats du Gouvernement, qui relève depuis le 1er avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, s'identifie, à l'intérieur du Ministère, à la Direction générale de l'approvisionnement.

— **Loi de la Société de développement immobilier du Québec**
(L.R.Q. c. S-11)

La Société participe à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au Gouvernement et à ses organismes les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur.

Depuis l'adoption du projet de loi 17 (L.Q. 1980, c. 37), sanctionnée le 19 novembre 1980, la Société a également pour objet de réaliser la construction et l'aménagement d'un palais des congrès de Montréal.

Loi administrée par le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

— **Loi sur la Société immobilière du Québec**
(1983, c. 40)

Cette loi a pour effet de transformer le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en une Société d'État.

Organisation administrative

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement administre quatre programmes budgétaires:

I-Allocation de l'espace et de l'équipement;
II-Exploitation des immeubles;
III-Approvisionnement;
IV-Gestion interne et soutien

qui sont divisés comme suit:

Programme I	
Élément I	Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace;
Éléments II à V	Direction générale de la construction et de l'aménagement.
Programme II	Direction générale de l'exploitation des immeubles.
Programme III	Direction générale de l'approvisionnement.
Programme IV	
Élément I	Direction du Ministère, bureau du ministre et bureau du sous-ministre;
Élément II	Direction générale de l'administration.

Effectifs

Postes autorisés au 31 mars 1984

Catégories	
Cadres	74
Professionnels	257
Agents de maîtrise	
— fonctionnaires	35
— agents de la paix	15
— ouvriers	66
Techniciens et assimilés	225
Employés de bureau et assimilés	422*
Agents de la paix	97
Ouvriers	632
Total	**1 823**

* N.B. De ce nombre, 6 employés travaillent à temps partiel.

Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se sont élevées à 296 879 393 $, comparativement à 301 927 384 $ en 1982-1983, soit une diminution de 5 047 991 $. Ces montants comprennent des dépenses en immobilisation de l'ordre de 65 612 148 $ en 1982-1983 et de 42 122 076 $ en 1983-1984.

Quant aux revenus, ils se sont chiffrés à 14 315 000 $ en 1983-1984 comparativement à 13 052 000 $ pour l'année précédente.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Budget et dépenses

Exercices financiers 1977-1978 à 1983-1984

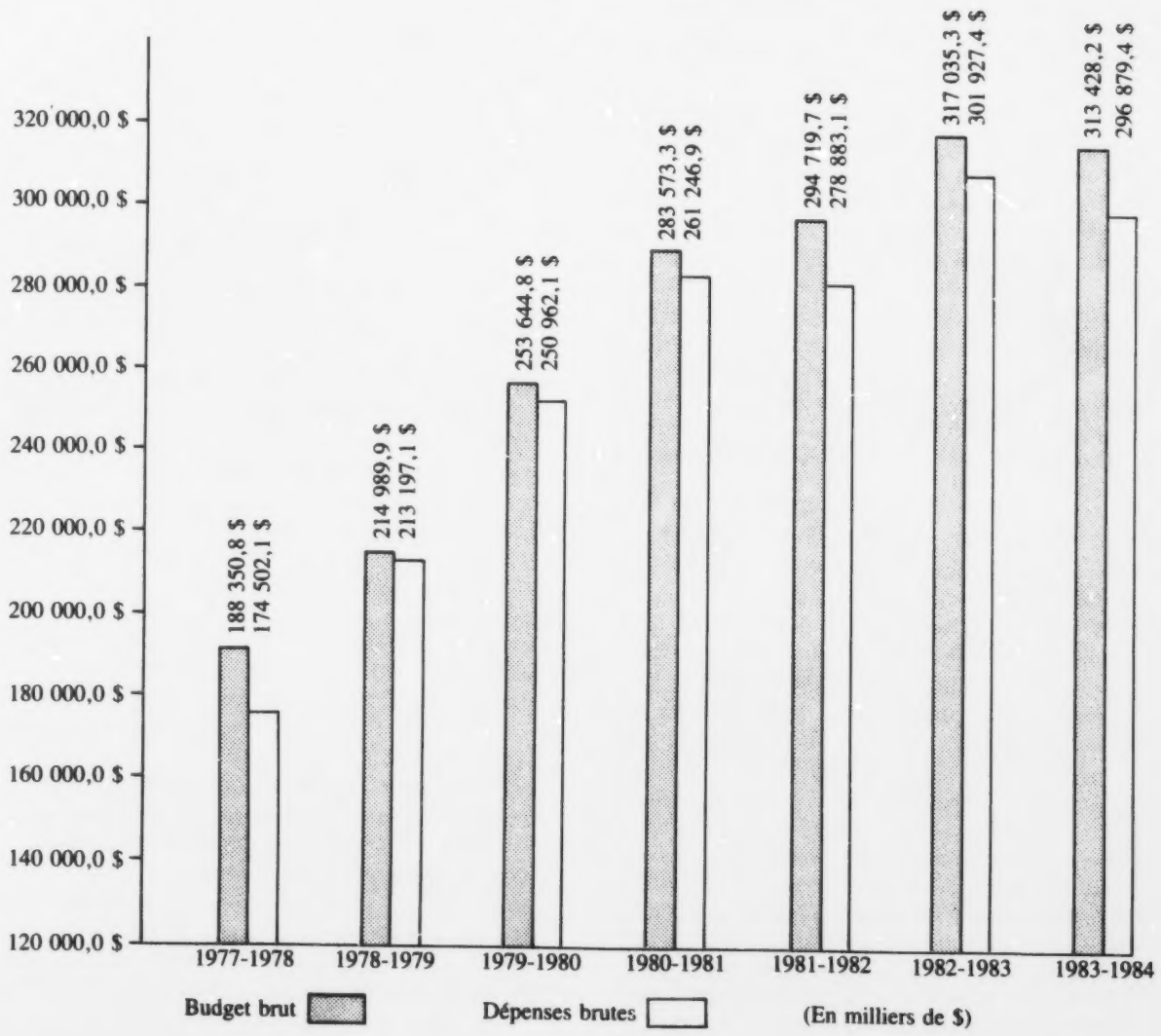

Service des achats du Gouvernement

Le Service des achats du Gouvernement surveille et dirige tous les achats faits par les ministères et organismes désignés, en conformité avec la Loi des achats (L.Q., c. S-4) et la réglementation gouvernementale en la matière, surveille et dirige l'aliénation des biens meubles publics excédentaires, assure l'opération du Fichier central des fournisseurs de services du Gouvernement, du Répertoire des loueurs de machinerie lourde et du Fichier des fournisseurs de biens, propose au Conseil du trésor les tarifs devant apparaître dans le Répertoire des taux de location et applique la réglementation relative à l'octroi des contrats d'assurances du Gouvernement.

Pour ce faire, le Service des achats du Gouvernement (SAG) regroupe trois directions:
— Direction de la planification;
— Direction des opérations;
— Direction de la coordination.

En outre, le SAG comprend le Bureau du contrôleur des assurances.

Vue générale

Organisation administrative

En vertu de la Loi sur la Société immobilière du Québec, adoptée en décembre 1983, le Service des achats du Gouvernement devient un organisme autonome relevant directement du Ministre délégué à l'administration et président du Conseil du trésor.

À cette fin, un nouveau service appelé « Les Services administratifs » vient se greffer à l'organisation pour assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

De plus, la scission entre le MTPA et le SAG a entériné la délégation au SAG de nouvelles responsabilités. Ces dernières sont le design et la normalisation du mobilier, l'acquisition du mobilier, la gestion des stocks ainsi que la livraison du mobilier, lorsqu'elle est donnée à contrat.

Achat préférentiel de produits du Québec

Le Service des achats du Gouvernement maintient toujours ses efforts pour trouver et développer de nouvelles sources d'approvisionnement auprès des fabricants québécois.

Conformément à la décision ministérielle 77-19 du 26 janvier 1977 (modifiée par les décisions 80-139 et 80-225), le SAG a appliqué la politique d'achat du gouvernement du Québec en favorisant l'achat de produits québécois, entre autres, par les moyens suivants: la restriction des appels d'offres aux fabricants et aux produits québécois et l'application d'une formule de pondération lors de l'attribution des commandes. Globalement, le contenu québécois déclaré des produits achetés par le SAG est passé de 74,5 % en 1982-1983 à 76,5 % en 1983-1984.

Fichier central des fournisseurs

L'année qui vient de se terminer en a été une de réorganisation pour le Fichier central des fournisseurs. Les procédures d'inscription ont été entièrement révisées. Il y a eu formation d'un nouveau groupe de travail, celui de l'information. Trois (3) techniciens sont chargés de diffuser l'information relative à l'inscription et aux opérations du Fichier central des fournisseurs. De plus, ils s'occupent de recueillir les plaintes des divers intervenants, d'effectuer les recherches et de proposer des réponses.

Le Fichier des fournisseurs de biens est venu se fusionner à celui des services et présentement, les modalités d'inscription des fournisseurs de produits sont à l'étude. L'inscription de tous les fournisseurs de services a été révisée en fonction des nouvelles directives refondues vers la fin de l'année 1983.

À cet effet, une tournée d'information a été organisée à travers la province dans le double but d'informer les fournisseurs et les ministères des changements apportés aux directives et de recruter des nouveaux fournisseurs en province. L'effet de cette campagne devra se faire ressentir au cours de l'an prochain.

Fonds renouvelable pour les équipements informatiques (FREI)

Le Conseil du trésor a approuvé le principe de la création d'un fonds renouvelable afin de défrayer l'achat d'équipements informatiques. L'opération de ce fonds est confiée au Directeur général des achats.

Le principe d'opération est simple: l'argent du fonds est utilisé pour l'achat d'équipements informatiques qui sont loués aux ministères et les revenus de location sont réutilisés aux mêmes fins.

Les objectifs visés par la création du fonds sont les suivants:
— éviter la location d'équipements à des tarifs élevés;
— régulariser les crédits des ministères affectés à l'acquisition des équipements informatiques;
— acquérir les équipements au moment jugé économiquement opportun, c'est-à-dire lorsque l'argent est disponible;
— rationaliser l'utilisation des équipements en facilitant le transfert d'un centre à l'autre grâce à une gestion centralisée.

Les tarifs de location de ces équipements sont basés sur les meilleurs tarifs offerts par les fournisseurs.

Avec les avances obtenues, il est maintenant possible, en tenant compte des besoins prévisibles des centres informatiques du Gouvernement, que le FREI puisse s'autosuffire. Il ne sera probablement pas nécessaire qu'il obtienne d'autres avances.

Direction de la planification

La Direction de la planification étudie les besoins des ministères et organismes désignés en matière d'approvisionnement, développe et améliore les moyens et les systèmes de gestion et veille à la constitution et au maintien à jour des répertoires des taux de location et des loueurs de machinerie lourde.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les quatre services suivants: Conseil en approvisionnement, Systèmes et procédures, Location d'équipements et Services administratifs.

Conseil en approvisionnement

Le Service conseil en approvisionnement effectue les études et les analyses nécessaires afin d'établir les priorités d'intervention, réalise les regroupements et les projections afin de déterminer les meilleurs moyens et les méthodes optimales pour satisfaire les besoins en approvisionnement des ministères et organismes désignés, et leur offre une assistance en matière de formation et de perfectionnement de son personnel dans le domaine de l'approvisionnement.

Les études effectuées par le service ont porté principalement sur l'approvisionnement en rubans d'imprimantes, carburants pour hélicoptères dans le Grand Nord, articles de plomberie, pièces réusinées pour moteurs diesel, quincaillerie, enveloppes matelassées, papier recyclé pour formulaires « en continu » et l'impression de formulaires simples.

Le service assure la surveillance des commandes locales (28 627) et des achats des ministères dépassant leur autorité (116). Il surveille également l'utilisation des 1 130 commandes ouvertes du SAG.

La réévaluation des relations entre le SAG et les ministères, amorcée en 1982-1983, fut complétée au début de la présente année. Une série de recommandations ont été approuvées. Le Service conseil en approvisionnement a donc conçu un programme de relations entre le SAG et les ministères et l'ensemble des activités prévues au programme ont été réalisées;

- la sensibilisation des employés du SAG à la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les ministères;
- la formation d'un comité de liaison en approvisionnement constitué des six (6) ministères les plus importants et du SAG; ce comité s'est réuni à sept reprises en 1983-1984;
- une session d'information donnée aux ministères sur le rôle et l'organisation du SAG;
- une session de formation donnée aux ministères sur la taxe de vente fédérale;
- une visite de tous les services de l'approvisionnement des ministères par les employés du Service conseil en approvisionnement: cette première rencontre visait à prendre connaissance de l'organisation des services d'approvisionnement des ministères;
- une réunion d'information avec tous les ministères au sujet de l'informatique.

Location d'équipements

Le Service de la location d'équipements est responsable de la gestion des opérations d'un fonds renouvelable pour les équipements informatiques et établit, constitue et publie trois répertoires de location.

Répertoire des taux de location

Depuis 1971, le Service des achats du Gouvernement émet à l'intention des ministères et organismes gouvernementaux, un répertoire déterminant la rémunération maximale consentie par le gouvernement du Québec en matière de location de biens meubles.

Ce tarif est révisé annuellement en fonction de la fluctuation des prix du marché, des échelles salariales et des taux d'intérêt. Depuis 1977, la méthode de calcul et les données de base sont approuvées chaque année par le Conseil du trésor.

De concert avec l'Association canadienne de distributeurs d'équipement, des études sont continuellement en cours afin de vérifier la pertinence de la classification actuelle des divers types de machinerie lourde et des corrections à y apporter lorsque cela est nécessaire.

Le répertoire des taux de location est publié par l'Éditeur officiel du Québec qui le vend aux services gouvernementaux ainsi qu'à l'entreprise privée.

Répertoire des loueurs de machinerie lourde

Depuis 1977, dans l'optique d'une distribution équitable et profitable des contrats du Gouvernement, la Direction générale de l'approvisionnement constitue annuellement, à la suite d'un appel d'offres public, un Répertoire des loueurs de machinerie lourde.

Ce répertoire contenant l'identification du loueur, la description des machines offertes et les taux soumis, est diffusé dans chaque district de la province, aux gestionnaires des ministères à qui incombe la responsabilité d'attribuer les contrats de location. Environ 25 000 000 $ sont dépensés annuellement par divers ministères.

Répertoire des loueurs de véhicules automobiles

Dans le but de permettre aux ministères et organismes de bénéficier de tarifs préférentiels lors de la location de véhicules automobiles et de simplifier les gestes administratifs reliés à ces locations, le Service de la location d'équipements publie annuellement, depuis le 1er janvier 1982, le Répertoire des loueurs de véhicules automobiles. Ce répertoire est constitué à la suite d'un appel d'offres public invitant toutes les entreprises de location de véhicules automobiles à soumettre des taux de location. Environ 220 comptoirs de location sont inscrits au répertoire et couvrent toutes les régions du Québec.

Pour l'édition 1984, un nouveau tarif a été introduit pour les locations d'une durée de 4 à 8 mois, en plus des tarifs journaliers, hebdomadaires et mensuels.

Fonds renouvelable pour les équipements informatiques (FREI)

À la suite d'une décision du Conseil du trésor, le Directeur général des achats doit administrer un fonds renouvelable pour les équipements informatiques. Initialement, le fonds est constitué d'un montant de 7 000 000 $ et doit servir à l'achat d'équipements informatiques qui seront loués aux ministères utilisateurs. Les sommes provenant de la location seront versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Une première avance versée lors de la création du fonds, une seconde de 1 193 000 $ et une avance de 6 500 000 $ prévue pour le 1er avril 1984 ainsi que les revenus de location, ont permis au FREI, dès sa première année d'existence, d'acquérir pour 22 919 000 $ d'équipements (dont un dernier paiement de 10 332 000 $ sera effectué en mai 1984).

Les principales transactions ont été:

— l'achat de 29 unités de disques IBM 3380 et de 10 contrôleurs IMB 3880 pour un montant total de 3 981 807 $;
— l'achat d'unités de disques et de dérouleurs de bandes STC pour un montant total de 1 716 994 $;
— l'achat d'un UCT Amdhal 470/V8 au coût de 1 914 000 $;
— et finalement l'achat de 5 UCT IMB 3081 pour un montant de 14 822 000 $.

Systèmes et procédures

Le Service des systèmes et procédures conçoit et met en application les systèmes administratifs nécessaires aux opérations du SAG et en assure la mise à jour, élabore et met en place un système homogène d'approvisionnement pour le Gouvernement, au moyen de procédures à l'intention des ministères et organismes et d'un support technique approprié à leurs services d'approvisionnement. Il participe avec les autorités compétentes, à l'élaboration des politiques administratives relatives à l'approvisionnement.

Dans le cadre des responsabilités qui lui sont dévolues, le service a effectué de nombreuses interventions concernant la conception ou la révision des procédures, directives, clauses et textes, en plus d'assurer la conception et la gestion de formulaires.

En plus d'assurer la maintenance des différents systèmes informatiques actuellement en exploitation sur l'ordinateur du BCI, le Service des systèmes et procédures a tout particulièrement orienté son action, au cours de la dernière année, sur le développement et la réalisation technique de nouveaux systèmes visant à augmenter la productivité des services concernés.

Afin d'accélérer le traitement des demandes d'inscription au Fichier des fournisseurs du Gouvernement, le Service des systèmes et procédures a établi des protocoles d'entente avec la Direction du Fichier central des entreprises au Bureau de l'inspecteur général des institutions financières et la Régie des entreprises en construction du Québec.

La conception, la publication et la distribution du « Manuel de l'approvisionnement » figurent parmi les réalisations les plus importantes du Service des systèmes et procédures au cours de l'année 1983-1984. En effet, le service recevait le mandat de réaliser un manuel à l'intention des différents intervenants au niveau de l'approvisionnement dans les ministères et organismes gouvernementaux. Ce manuel devait couvrir toutes les facettes de l'approvisionnement gouvernemental et servir de guide à l'utilisateur dans la préparation de ses demandes de biens au SAG, le suivi et la réception de ses biens.

Afin d'assurer une planification plus efficace au SAG ou de répondre à différentes demandes de la part des ministères ou organismes gouvernementaux, le Service des systèmes et procédures compile et interprète, de façon régulière, certaines données statistiques fournies par les systèmes informatiques du SAG.

Direction des opérations

La Direction des opérations achète ou loue, aux meilleures conditions, les biens meubles requis par les ministères et organismes désignés, principalement dans le domaine de la construction, de la machinerie, des biens de consommation et des équipements et fournitures de bureau, et confie l'exécution des travaux d'impression et autres travaux connexes, selon les spécifications des ministères et organismes désignés.

Pour réaliser son mandat, la Direction des opérations s'appuie sur les services suivants: Construction et machinerie, Équipement et fournitures de bureau et Impressions, qui aident les demandeurs dans l'établissement des spécifications touchant la nature et la qualité des produits à acheter ou à louer, recherchent les sources d'approvisionnement qui pourront répon-

dre aux spécifications prédéterminées des produits demandés, analysent les demandes de bien, procèdent aux appels d'offres ou aux négociations et adjugent les commandes selon les règles et procédures en vigueur.

En 1983-1984, les services de la Direction des opérations ont effectué pour les différents ministères et organismes, des achats et locations pour au-delà de 338 millions de dollars.

Les principales classes de produits par ordre d'importance, ont été le matériel et les services informatiques, les produits pétroliers et combustibles, les produits chimiques pour l'entretien des routes, les impressions et les produits bitumineux.

Le tableau qui suit représente la répartition des achats et locations, par classe de produits.

Les achats des biens mobiliers effectués par le Gouvernement

Tableau comparatif des achats effectués par le Service des achats du Gouvernement pour le compte des ministères et organismes désignés et payés à même leurs budgets.

Répartition des achats et location par classe de produits
Transactions du S.G.A.

	1982-1983		1983-1984	
	N	000 $	N	000 $
01 Animaux vivants	1	1	2	5
02 Provendes	52	591	44	733
03 Matériel agricole	123	633	138	1 177
04 Fertilisants, pesticides	154	5 817	161	4 320
05 Matériel d'élevage	18	72	19	137
06 Produits végétaux	80	1 048	71	4 737
09 Artisanat	1	5		
10 Véhicules	457	15 785	668	17 206
11 Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	178	279	269	1 049
12 Pneus et chambres à air	4	702	66	1 051
13 Matériel et outillage	99	309	142	324
14 Fournitures et pièces pour avions, bateaux et chemins de fer	198	1 880	219	2 604
15 Matériel minier de forage et d'excavation	31	273	29	876
16 Matériel de manutention	62	744	77	2 800
17 Moteurs et équipement de transmission	33	188	69	403
18 Machinerie lourde et matériel divers de construction	255	6 090	230	7 158
19 Matériel de sécurité, de sauvetage et anti-incendie	96	311	95	619
21 Produits pétroliers et combustibles	295	46 218	321	49 661
23 Produits bitumineux	28	20 749	25	20 465
24 Produits chimiques pour l'entretien des routes	88	27 565	92	31 555
26 Matériaux de maçonnerie	239	1 816	123	691
27 Articles fabriqués en ateliers	210	932	311	1 713
28 Matériaux de construction	198	1 072	297	1 395
29 Armes à feu et explosifs	44	676	33	801
30 Spécialités de construction	82	201	106	437
31 Bois	398	3 264	589	5 771
32 Métaux de fonderie	4	27	19	117
33 Tuyaux ondulés et métaux ferreux	256	2 393	359	4 507
34 Métaux non ferreux	28	763	34	979
35 Câbles, vis, clous, etc.	118	185	133	314
36 Tuyauterie, plomberie et chauffage	359	1 276	512	4 578
37 Peintures	116	5 581	214	5 431
38 Verre plastique	16	37	6	14
39 Structures préfabriquées et échafaudages	30	580	57	1 344
40 Quincaillerie	152	1 164	185	435
41 Soudure	31	134	33	230
42 Outils de précision	4	21	5	15
43 Machines et fournitures industrielles	38	236	58	535
44 Matériel industriel	124	781	56	180
45 Matériel de production et de distribution d'électricité	132	626	206	2 294
46 Matériel électronique	402	3 605	459	5 532

	1982-1983		1983-1984	
	N	000 $	N	000 $
49 Appareils d'éclairage, réfrigération	306	3 641	426	3 979
50 Matériel scientifique	315	1 910	368	2 301
53 Produits chimiques de laboratoire	43	195	37	198
54 Rayons-x	5	45	4	18
55 Matériel de photographie	96	340	93	955
56 Produits pharmaceutiques	192	1 836	252	1 566
59 Produits de beauté	6	38	8	66
60 Abonnements	25	82	45	243
61 Matériel et service informatique	773	65 193	1 327	83 289
62 Livres, manuels, annuaires	100	426	244	786
63 Fournitures de bureau	391	2 437	456	4 449
64 Instruments et matériel de dessinateurs et d'artistes	158	1 106	173	925
65 Machines de bureau et photocopieurs	163	12 538	115	4 666
66 Mobilier	278	7 708	387	7 293
67 Papier, contenants et matériel d'emballage	174	3 902	209	4 080
68 Impression	2 004	18 582	2 300	25 034
69 Matériel et fournitures d'imprimerie	51	740	87	877
70 Tissus, rideaux, stores vénitiens	76	563	124	818
71 Laine, fibres synthétiques	12	140	3	7
72 Machines et fournitures pour microfilms	184	1 309	232	1 466
74 Vêtements	232	1 449	145	1 034
75 Chaussures	35	640	41	910
76 Revêtements de sol	20	90	47	200
77 Matériel de camping	53	262	55	290
79 Fournitures de police	70	367	70	935
80 Viandes, poissons et fruits de mer	317	2 335	375	2 513
82 Produits laitiers et avicoles	65	613	77	888
83 Produits de boulangerie	21	558	17	369
85 Épicerie	69	1 416	47	1 609
87 Tabac, boissons, bonbons	31	365	21	423
89 Produits d'entretien et de nettoyage	156	865	142	1 354
91 Bijouterie, faiences et bibelots	1	4		
93 Instruments et accessoires de musique	27	75	33	125
94 Équipement sportif, athlétique, de loisirs	33	120	36	183
95 Oeuvres d'art	4	15	3	5
Total[1]	**11 720**	**286 534**	**14 531**	**338 049**

1. Il est possible que la somme des montants ne corresponde pas aux totaux à cause de l'arrondissement des données.

Direction de la coordination

La Direction de la coordination s'assure que les produits achetés répondent aux exigences des commandes, assume la gestion des entrepôts et magasins du Service des achats du Gouvernement, fournit aux ministères et organismes désignés les fournitures de bureau et de laboratoire nécessaires à leurs opérations et administre le fonds renouvelable du SAG. Elle dispose des biens meubles publics excédentaires en conformité avec la réglementation en vigueur, administre le Fichier central des fournisseurs du Gouvernement, le Fichier des fournisseurs de biens et la Section des appels d'offres.

Pour ce faire, la Direction de la coordination s'appuie sur les services suivants: Gestion de la qualité, Gestion des stocks, Disposition des surplus et Fichier des fournisseurs.

Gestion de la qualité

Le Service de la gestion de la qualité élabore les normes en matière de contrôle de la qualité, s'assure que les produits commandés par le SAG sont conformes aux normes du gouvernement du Québec et aux exigences des ministères et organismes, vérifie le fondement des plaintes reçues vis-à-vis des fournisseurs et recommande les actions appropriées.

Au cours de l'année, le service a effectué plusieurs interventions au niveau des commandes, ce qui représente plus de 1 200 dossiers incluant le suivi de la commande, les enquêtes et les rapports de rendement et ce, afin que les normes de qualité, de quantité, de livraison ou autres soient respectées. Mentionnons ici, le suivi du dossier du Palais des congrès de Montréal.

Enfin, le service a participé à plusieurs comités, réalisé divers projets, effectué des enquêtes et traité

divers dossiers sur des produits comme les chaloupes de fibre de verre, les chaussures de sécurité, les chaises empilables et les crayons.

De plus, le service a participé à la révision des normes de contrôle de la qualité du Bureau de la normalisation du Québec (BNQ). En particulier, il y a lieu de mentionner la norme BNQ 9911-200 qui est le programme de base en matière de gestion de la qualité.

Afin d'aider les gestionnaires des différents ministères et les organismes ainsi que les fournisseurs, le service a élaboré le Guide de sélection des niveaux de qualité et des approbations aux presses pour la reproduction de documents en polychrome et autres travaux de couleurs.

Gestion des stocks

À partir d'un fonds renouvelable de 1 900 000 $, le Service de la gestion des stocks coordonne les activités reliées au mandat qui lui est confié:

— pourvoir aux achats de fournitures de bureau et accessoires de laboratoire;
— garder ces articles en magasin à la disposition des ministères et organismes sous protocole d'entente;
— vendre et distribuer ces articles.

Au cours de l'exercice 1983-1984, les efforts ont porté principalement au niveau de l'implantation du système informatisé. Une réorganisation du service et l'utilisation d'indices de productivité et de performance ont favorisé un service de qualité pour les quelques deux mille clients.

Au point de vue des opérations courantes, des activités ont été réévaluées telles que inspection de réception de marchandise, suivi des rapports de rendement, réaménagement des entrepôts et emballage des marchandises pour distribution.

Cette année, le montant des ventes a augmenté (+10 %) ainsi que le nombre de commandes de fournitures (+14 %).

Soulignons l'ajout récent d'un champ d'activités au fonds renouvelable actuel, soit le Service de l'ameublement qui amènera une nouvelle structure opérationnelle du Service de la gestion des stocks. La division de l'ameublement s'orientera éventuellement vers un mode de fonctionnement analogue à la Division de la fourniture de bureau et accessoires de laboratoire. La division des entrepôts évoluera selon les activités mises à jour.

Le bilan de nos activités est représenté dans le tableau suivant:

Statistiques	1982-1983 $	1983-1984 $
Ventes	6 325 857	6 957 717
Réquisitions FA-100 traitées	41 935	47 825
Nombre de colis traités	178 134	188 601

Disposition des surplus

Le Directeur général des achats a pour mandat d'aliéner tous les biens meubles publics déclarés excédentaires, conformément au règlement 2269-77; pour ce faire, il a instauré le Service de la disposition des surplus (SDS) qui effectue en premier lieu, et si cela est possible, le transfert dudit bien à un autre ministère ou organisme. À cette fin, le SDS utilise le catalogue « Le Transfert ».

Si aucun gestionnaire du gouvernement du Québec ne réclame ledit bien ainsi offert, le SDS procède à sa mise en vente; les méthodes couramment utilisées sont l'appel d'offres sur invitation ou public et la vente par encan.

Durant l'exercice financier 1983-1984, l'attention a été mise sur:

— la conformité des mécanismes comptables du service au règlement sur les revenus;
— l'émission de procédures sur les ventes par encan;
— la révision du Fichier des acheteurs de surplus;
— la réduction des délais d'aliénation;
— l'étude relative à la possibilité de confier l'aliénation de certains biens aux ministères clients.

Le montant des ventes pour le présent exercice s'est élevé à 2 309 915 $ et le montant des transferts à 613 547 $.

Fichier des fournisseurs

Le Service du fichier des fournisseurs administre le Fichier central des fournisseurs du Gouvernement en conformité avec la réglementation en vigueur, dresse et tient à jour la liste des fournisseurs qualifiés, en contrôle l'admission et en mesure le rendement.

Le service comprend le Fichier des fournisseurs de biens qui comptait, au 31 mars 1984, 9 054 fournisseurs réguliers, 8 273 fournisseurs occasionnels et 1205 acheteurs de surplus et le Fichier central des fournisseurs de services qui comptait au 31 mars 1984, 8 041 noms de fournisseurs de services répartis dans 8 fichiers.

Au cours du dernier exercice, plus de 2 530 réquisitions provenant des différents ministères et représentant un chiffre d'affaires excédant 77 millions de dollars, ont été traitées par le Fichier central des fournisseurs de services.

Nombre de fournisseurs inscrits au F.C.F.G. et volume de transactions

	Nombre cumulatif d'inscriptions au		Nombre de réquisitions traitées		Montant estimatif des transactions en 000 $	
Fichier	**83.03.31**	**84.03.31**	**1982-1983**	**1983-1984**	**1982-1983**	**1983-1984**
02 Entrepreneurs en construction	3 053	3 494	1 081	993	15 271,5	27 513,4
03 Professionnels de la construction	1 200	1 195	632	851	21 304,0	27 479,6
04 Professionnels de l'administration	478	473	191	129	6 309,7	4 806,6
05 Audio-visuel et arts graphiques	558	472	228	82	3 468,5	2 006,2
06 Services auxiliaires	2 000	2 227	615	381	8 370,1	8 273,4
07 Services reliés à la sécurité	112	101	110	87	1 547,6	1 991,4
08 Publicité	94	79		15	1 522,0	5 525,0
Ensemble des fichiers	**7 509**	**8 041**	**2 857**	**2 538**	**57 793,4**	**77,595,6**

Bureau du contrôleur des assurances

Le Bureau du contrôleur des assurances a comme mandat de faire respecter la politique de non-assurance du gouvernement du Québec et cette politique s'applique aux ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale.

Le Bureau du contrôleur des assurances agit aussi comme conseiller et acheteur d'assurances pour les sociétés paragouvernementales. L'achat des contrats d'assurances se fait par soumission publique.

De plus, à la demande des autorités du Ministère, notre service a fait des démarches auprès des organismes paragouvernementaux qui ne se prévalaient pas de ses services, ce qui s'est concrétisé par l'addition de trois nouveaux organismes-clients, avec d'autres en perspective.

En 1983-1984, le Bureau du contrôleur des assurances a continué sa collaboration avec la Société d'habitation du Québec, afin de lui offrir un service de contrôle des réclamations en assurance de la responsabilité civile pour les trois cents offices municipaux d'habitation répartis dans la province.

Résumé des activités 1983-1984

Activité	Nombre	Montant
Contrats adjugés à la suite d'une soumission publique	19	153 627
Contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation	1	1 350
Contrats adjugés suite à une négociation avec un seul fournisseur	2	15 675
Contrats renouvelés, 2e et 3e versements	35	765 732
Renouvellements vérifiés pour les ministères et organismes	658	
Interventions spéciales	12	
Analyse de réclamation pour la SHQ	172	

Programme 3

Approvisionnement

Ce programme vise à effectuer les achats du Gouvernement aux meilleures conditions pour l'économie du Québec et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

Super-catégories et catégories	1982-1983 $	1983-1984 $
Fonctionnement — Personnel		
1. Traitements	4 487,5	5 495,8
2. Autres rémunérations	152,0	188,4
	4 639,5	**5 684,2**
Fonctionnement — Autres dépenses		
3. Communications	94,0	524,0
4. Services	31,0	101,8
5. Entretien	6,5	66,5
6. Loyers	31,5	61,5
7. Fournitures	86,8	143,5
11. Autres dépenses	1,7	2,3
	251,5	**899,6**
Capital — Autres dépenses		
8. Équipement	39,2	140,1
Prêts, Placements et Avances		
13. Avances	8 193,0	8 500,0
	13 123,2	**15 223,9***
Employés permanents	168	179
Employés occasionnels	9	9
Service Ameublement et décoration**		21
Total (personnes-année)	**177**	**209**

* Incluent les crédits de deux (2) postes transférés par le C.T. 149492 du 20 mars 1984 ainsi que les crédits afférents au programme 1, élément 5 du MTPA.

** Ces postes sont sous la responsabilité du SAG (C.T. 149492) mais font partie d'un nouvel élément de programme du MTPA.

Direction générale de la construction et de l'aménagement

La Direction générale de la construction et de l'aménagement a pour mandat, pour les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale:

— d'assurer la réalisation des acquisitions d'immeubles par des travaux de construction requis à cette fin;
— de pourvoir à l'ameublement et à la décoration d'immeubles qui constituent le parc d'espace du M.T.P.A.

Dans le cadre de son mandat et à l'intérieur des budgets qui lui sont alloués, ses opérations sont principalement axées sur la préparation et la réalisation des travaux requis de construction, de rénovation et de décoration des édifices sous la juridiction du M.T.P.A.

La Direction générale de la construction et de l'aménagement regroupe quatre (4) directions:

— Direction de la construction;
— Direction de la colline parlementaire;
— Direction de l'aménagement;
— Direction du bureau de Montréal.

Réalisations principales

Les principales réalisations de la Direction générale de la construction et de l'aménagement, au cours de l'exercice 1983-1984, sont les suivantes:

a) Au plan opérationnel
La poursuite des travaux et la livraison pour occupation du Palais des congrès de Montréal, du Palais de justice de Québec et de l'édifice des Pêches maritimes à Gaspé; le développement des plans et devis du Palais de justice de Sherbrooke, du Palais de justice de Longueuil, du Musée national de la civilisation à Québec; la poursuite des travaux de réhabilitation des anciens édifices de la Colline parlementaire et du Vieux Palais de justice de Québec. La poursuite de travaux importants concernant la sécurité et l'économie d'énergie au Palais de justice de Montréal.
La réalisation et le développement de plans et devis pour de nombreux édifices de moindre importance.
La réalisation de plusieurs projets d'aménagement et de réaménagement dont ceux du ministère du Revenu à Québec, du Palais de justice de Roberval, de complexes scientifiques, du Palais de justice de Québec, du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et le regroupement des effectifs du ministère de la Main-d'oeuvre, de la sécurité du revenu et du travail.

b) Au plan administratif
La direction générale a aboli sa Direction de la coordination administrative et technique dans le cadre de sa priorité de compression des dépenses et de réduction d'effectifs.
Elle a aussi élaboré une nouvelle politique d'aménagement et oeuvré à l'accélération de la mise en oeuvre des projets de construction et d'aménagement.
Elle a mis sur pied une équipe spéciale afin d'apporter une attention particulière à la réalisation des travaux de restauration à la Colline parlementaire.
Elle a de plus revu toutes ses politiques globales de fonctionnement dans le cadre de l'implantation de la Société immobilière du Québec.

Direction de la construction

La Direction de la construction est responsable de la construction et de la rénovation des édifices pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et pour celui des ministères clients. Elle est aussi responsable des améliorations et modifications à apporter aux immeubles existants.

La Direction de la construction a mis en oeuvre et/ou a poursuivi plusieurs projets de construction nouvelle ou de rénovation majeure pendant le dernier exercice.

Le tableau ci-joint « Principaux projets de construction en 1983-1984 » énumère les projets majeurs traités au cours de l'année et indique pour chacun la proportion de réalisation atteinte, les déboursés au 31 mars 1984 et le coût estimé des travaux.

Musée national de la civilisation

Ce projet a fait l'objet, à l'hiver 1980-1981, d'un concours d'architecture en vue de sélectionner les professionnels responsables de confectionner les plans et devis de la phase I. Lesdits plans et devis ont été complétés en janvier 1984.

On y recycle les édifices « Guillaume Estèbe » et « Institut de marine » qui sont à l'abandon depuis plusieurs années.

Cette construction aura suscité, une fois complétée, des déboursés de l'ordre de 30 000 000,00 $, en plus de procurer du travail à plus de 150 personnes.

L'édifice sera composé principalement, dans la zone publique, de trois salles d'exposition totalisant environ 7 500 m^2, et d'ateliers pédagogiques de 65 m^2. La superficie totale de la nouvelle construction sera de 18 000 m^2.

Le Palais de justice de Sherbrooke

Les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation. La superficie prévue pour ce nouvel édifice est de 14 596 m^2 pour un investissement de l'ordre de 12 700 000 $ en dollars de janvier 1982.

En 1983-1984, des déboursés de l'ordre de 120 000 $ ont été faits pour défrayer les services professionnels de confection des plans et devis.

Édifice des Pêches maritimes à Gaspé

Cet édifice d'une superficie de 7 100 m^2 a été complété en mars 1984.

Ce projet a suscité des déboursés de l'ordre de 7 370 000 $ sur une période de trois ans.

Ce bâtiment abrite entre autres, les nouveaux laboratoires de la Direction des pêches maritimes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Palais de justice de Québec

La construction de l'édifice qui avait débuté à l'automne 1981 s'est terminée en octobre 1983 selon l'échéancier prévu.

Le déménagement de l'ancien au nouveau Palais de justice s'est fait à compter du mois d'août 1983, et les cours de justice ont siégé dès le mois d'octobre 1983.

Palais des congrès de Montréal

La construction du Palais des congrès, confiée au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et financée par SODEVIQ, a été complétée en 1983.

Le 27 mai 1983, le Palais des congrès a été inauguré et la Société des Palais des congrès, à qui SODEVIQ en a transféré la propriété le 30 mars 1984, gère l'immeuble depuis juin 1983.

Palais de justice de Longueuil

Au cours de l'année qui vient de se terminer, le Conseil des Ministres a autorisé la construction d'un Palais de justice à Longueuil.

C'est au carrefour des boulevards Roland Therrien et Jacques Cartier que sera érigé le bâtiment.

Le budget total de ce nouveau projet a été fixé à 17 000 000 $. La superficie de la bâtisse sera de 14 500 m^2. Signalons qu'un appel d'offres public a été lancé pour permettre aux professionnels de cette région d'offrir leurs services. Les architectes et ingénieurs dont les services ont été retenus ont tous des bureaux dans la région de Montréal-sud. Les esquisses du projet ont été préparées au printemps 1984. L'échéancier prévoit le commencement des travaux au début de 1985.

Palais de justice de Montréal

Au cours du dernier exercice financier, le Ministère a adjugé un contrat d'au-delà de 7 000 000 $ pour réaliser des économies d'énergie au Palais de justice de Montréal. Font également partie du contrat, des travaux pour la sécurité des édifices publics, dont principalement l'installation de gicleurs.

Les travaux seront terminés en juillet 1984.

Musée d'art contemporain

En octobre 1983, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement mettait en marche le projet du Musée d'art contemporain, en lançant un concours d'esquisses pour le choix d'un architecte pour la confection des plans et devis.

Tel que l'annonçait publiquement le Ministre des Affaires culturelles, ce musée sera construit sur le quadrilatère occupé par Place des Arts. Le nouvel édifice sera appelé à remplacer le musée présentement localisé à la Cité du Hâvre.

Ce nouveau Musée d'art contemporain, dont le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est maître-d'oeuvre, sera construit pour la société de la Place des Arts qui le louera par la suite à la société du Musée d'art contemporain.

L'appel des candidats pour ce concours d'architecture, concours qui a reçu l'approbation de l'Ordre des Architectes, a suscité beaucoup d'intérêt parmi les architectes de la province, puisque le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a reçu au-delà de 250 demandes de documents, et par la suite, pas moins de 196 inscriptions officielles.

Direction de la colline parlementaire

La Direction de la colline parlementaire a été formée en août 1983 afin de centraliser l'administration de l'ensemble des travaux de construction et d'aménagement, ainsi que pour faciliter la coordination des travaux d'exploitation des édifices de la Colline parlementaire.

Les bâtiments relevant de la compétence de la Direction de la colline parlementaire sont: l'Hôtel du Parlement (édifice « A »), l'édifice Pamphile-Lemay (édifice « B »), l'édifice Honoré Mercier (édifice « C »), l'édifice « D » et l'édifice André Laurendeau (édifice « E »).

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, la Direction de la colline parlementaire a poursuivi les travaux de rénovation qui ont débuté en 1976 en mettant en oeuvre et/ou en complétant plusieurs projets dont les principaux sont les suivants:

- Groupe de services et gicleurs—Hôtel du Parlement
- Maçonnerie—Phase 3—Hôtel du Parlement
- Réfection du plafond du Salon Bleu—Hôtel du Parlement

— Réfection des salles des commissions et du hall principal—Hôtel du Parlement
— Groupes d'issues (escaliers, ascenseurs, etc.)—Hôtel du Parlement
— Accès pour handicapés—Édifice Pamphile Lemay
— Aménagement des transcriptrices—Édifice Pamphile Lemay
— Rénovation de l'édifice « D »
— Portes sécuritaires—Édifice André Laurendeau
— Budget 1983-1984 - 5 750 000,00 $
— Dépenses 1983-1984 - 4 792 400,00 $

Principaux projets de construction en 1983-1984

Endroit	Description	Coût total	État de réalisation des travaux au 84-03-31	Déboursés
Alma	Palais de justice	4 870 000	100 %	30 000
Amos	Centre de Transport Agrandissement	235 000	80 %	190 000
Beauceville	Atelier de réparation	175 000	P.D.	10 000
Bordeaux	Centre de détention Rempl. des bouilloires	1 235 000	P.D.	15 000
Cookshire	Bureau du district du M.T.Q.	135 000	85 %	115 000
Dorval	Hangar hélicoptère Aménagement	25 000	100 %	25 000
Forestville	Édifice-Conservation de la faune	15 000	100 $	15 000
Gaspé	Édifice de la Direction des Pêches maritimes	7 370 000	98 %	975 000
Granby	Centre administratif (Réclamations)			35 000
Havre St-Pierre	Garage exploitation	190 000	P.D.	15 000
Hull	Centre de transport Ventilation	75 000	100 %	75 000
Lasarre	Sûreté du Québec Aménagement extérieur	645 000	100 %	20 000
Longueuil	Palais de justice	17 000 000	P.D.	50 000
Montréal	Édifice Parthenais Réf. de la toiture	585 000	100 %	585 000
Montréal	Centre Turcot Ventilation	125 000	98 %	120 000
Montréal	360, McGill Rénovation	6 770 000	P.D.	180 000
Montréal	Édifice administratif Henri-Bourassa	4 450 000	45 %	705 000
Montréal	Palais de justice Conservation d'énergie	7 725 000	75 %	5 980 000
Montréal	Palais de justice Réf. de la toiture	775 000	40 %	315 000
Mont-Laurier	Atelier de réparation Ventilation	115 000	100 %	20 000
Mont-Laurier	Sûreté du Québec Aménagement extérieur	760 000	100 %	45 000
Napierville	Bureau de district M.T.Q.	240 000	65 %	160 000
Nicolet	Rénovation de l'Institut de police		P.D.	10 000
Ormstown	Bureau de district M.T.Q.	535 000	100 %	345 000
Papineauville	Atelier de réparation Ventilation	45 000	100 %	45 000
Québec	Réparation-atelier du M.T.Q.	20 000	100 %	20 000
Québec	Musée national de la civilisation	23 000 000	P.D.	1 330 000

Endroit	Description	Coût total	État de réalisation des travaux au 8?-03-31	Déboursés
Québec	Palais de justice	61 500 000	99 %	14 220 000
Rawdon	Sûreté du Québec Aménagement	55 000	100 %	55 000
Rimouski	Bureau de district de la Sûreté du Québec	4 125 000	100 %	30 000
St-Jérôme	Centre de détention 4 unités de logement	270 000	100 %	270 000
St-Jérôme	Centre de transport Ventilation	110 000	100 %	110 000
St-Michel-des Saints	Sûreté du Québec Ponceau	25 000	100 %	25 000
Shawinigan	Palais de justice et centralisation	6 000 000	100 %	70 000
Sherbrooke	Centre de transport	3 680 000	100 %	15 000
Sherbrooke	Palais de justice	12 700 000	P.D.	120 000
Sillery	Bois-de-Coulonge Stationnement	270 000	55 %	145 000
Sorel	Sous-Centre des transports	695 000	15 %	105 000
Trois-Rivières	Atelier de déglaçage	105 000	45 %	45 000

Direction de l'aménagement de Québec

Pour l'ensemble du territoire, à l'exclusion des projets sous responsabilité du bureau de Montréal, la Direction de l'aménagement a pour mandat de coordonner, de gérer et de contrôler toutes les activités reliées à l'aménagement des espaces mis à la disposition des ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale.

Les opérations de cette Direction sont axées principalement sur la conception des esquisses et l'exécution des plans et devis d'aménagement, la réalisation des projets d'aménagement, la décoration et la signalisation dans les immeubles.

L'éventail de ses responsabilités comprend aussi la fourniture et l'installation de l'ameublement, de même que toutes les opérations reliées aux déménagements.

Trois services se partagent les responsabilités du mandat imputé à la Direction de l'aménagement:

Le Service « Gestion de projets »

Ce service a la responsabilité de réaliser les projets d'aménagement, de coordonner toutes les activités depuis le concept initial jusqu'à l'acceptation finale des travaux.

Ce service doit aussi s'assurer du respect des normes d'aménagement, préparer les budgets de projets à partir des estimés et contrôler les coûts dans l'évolution des projets.

Il incombe également à ce service de guider les ministères et organismes-clients dans la préparation de leurs programmes techniques d'aménagement et de les assister dans la détermination de leurs besoins.

Ce même service doit aussi diriger et contrôler le travail des professionnels—consultants dont les services sont retenus pour certains projets.

Le Service ameublement et décoration

Jusqu'à la fin du présent exercice financier, ce service a la responsabilité de fournir le mobilier adéquat pour répondre aux demandes justifiées des ministères et organismes clients. Il doit tenir un inventaire complet de tout l'ameublement mis à leur disposition, coordonner les déménagements, gérer l'entrepôt de mobilier et d'écrans, récupérer les meubles et les écrans excédentaires.

Ce service doit également assurer la décoration des espaces à bureaux lorsque celle-ci est requise.

Le Service technique d'aménagement

Tout en réalisant en régie une partie des plans et devis d'aménagement requis par les chargés de projets, ce service fournit l'assistance technique nécessaire à la conception et à l'exécution des projets d'aménagement.

Il assure aussi la signalisation dans les édifices du Gouvernement.

Il se charge enfin de l'application et de l'évolution des normes techniques reliées aux problèmes d'aménagement.

Au cours de l'exercice 1983-1984, le Service technique a effectué les travaux préparatoires à l'émission

d'un manuel pratique destiné aux aménagistes: ce manuel pourra servir de guide dans l'élaboration du processus de conception.

Le développement d'un programme pour le traitement des fiches signalétiques sur informatique, où sont identifiés les besoins des ministères et organismes-clients en espace et en équipement, a aussi fait l'objet de travaux particuliers.

Dans le cadre de l'une des priorités du ministère, et suivant la décision ministérielle 84-73, le Service technique a participé activement au programme de réforme de la signalisation des immeubles occupés par l'État, notamment en ce qui a trait à la révision des normes et à la définition d'une nouvelle approche pour faciliter aux citoyens l'accès aux édifices du Gouvernement.

Le volume de projets traités

Au cours de l'exercice 1983-1984, la Direction de l'aménagement a procédé au traitement de 337 projets.

À la fin de l'année financière, 117 projets étaient terminés, 99 en cours de parachèvement et 61 à l'étape des études ou des plans.

La nature des projets

En général, ce sont les projets de « réaménagement » qui prédominent quantitativement dans l'exercice 1983-1984.

On peut notamment observer un certain accent sur l'exécution de travaux importants reliés à la rénovation et au réaménagement de plusieurs Palais de justice, ainsi qu'au réaménagement sécuritaire et hygiénique de quelques Centres de détention.

On peut aussi constater que les décisions gouvernementales de modifier les partages de responsabilités de certains ministères-clients se sont concrétisées, en 1983-1984, par la mise en oeuvre et la réalisation rapide de certains projets de relocalisation d'effectifs, tel les projets du MMSR et du SAG à Québec.

C'est aussi en 1983-1984, que l'on voit s'inscrire le début des trois premiers projets d'implantation de garderies dans les édifices publics: au nouveau Palais de justice de Québec, à l'édifice situé 1200 route de l'Église et au ministère du Revenu à Ste-Foy.

Les principaux projets d'aménagement en 1983-1984

À titre indicatif de la nature des différents projets mis en oeuvre, poursuivis, ou complétés par la Direction de l'aménagement en 1983-1984, mentionnons les suivants:

Le réaménagement de l'édifice du ministère du Revenu à Pointe Ste-Foy

Dans le but de récupérer les espaces excédentaires et de les adapter aux besoins révisés du ministère du Revenu, la planification du réaménagement global de l'édifice Marly s'est effectuée dans une optique de rationalité et de fonctionnalité.

Divers projets d'aménagement au nouveau Palais de justice de Québec

À la suite des modifications dans le processus de fonctionnement des affaires judiciaires à Québec, et à la demande du ministère de la justice, différents projets de transformation et d'additions sont en préparation, soit au niveau des études soit au niveau des plans, pour exécution à partir de 1984-1985.

Parallèlement, d'autres projets sont à l'étude pour combler les espaces d'expansion actuellement inutilisés par la Justice.

Le regroupement du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu avec le ministère du Travail, 425, rue St-Amable, et autres projets complémentaires.

Un projet devait amener 425, rue St-Amable, les suites ministérielles et sous-ministérielles situées actuellement 150, St-Cyrille dans le but de rapprocher les autorités du ministère des effectifs déjà localisés à l'édifice La Laurentienne.

Pour ce faire, deux autres projets devaient préalablement libérer des espaces situés au 425 rue St-Amable.

L'un, en 1983-1984: le transfert, 150 boulevard St-Cyrille, du Service des achats du Gouvernement, qui n'était plus une entité reliée au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

L'autre, qui a débuté en 1982-1983: la relocalisation, 800 place d'Youville de la Direction de l'inspection, désormais rattachée au ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

Ces projets ont totalisé des déboursés de 332 000,00 $ en 1983-1984.

La rénovation de l'ancien Palais de justice de Québec

Par le CT 145 977 daté du 16 août 1983, le Conseil du Trésor autorisait le démarrage du projet de rénovation, 12 rue St-Louis, pour un coût total de 12 millions $, cette rénovation devant permettre de conserver dans le Vieux-Québec un édifice prestigieux de par son architecture exceptionnelle, tant intérieure qu'extérieure, et de prolonger sa vie utile en une nouvelle vocation administrative.

Les opérations judiciaires ayant été transférées au nouveau Palais de justice, l'édifice fut entièrement libéré avant la fin de l'exercice 1983-1984, pour le début de travaux de rafraîchissement, devant permettre à 160 fonctionnaires du ministère des Finances d'en occuper une partie temporairement, c'est-à-dire durant la période de travaux de l'édifice « D » de la Colline parlementaire.

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

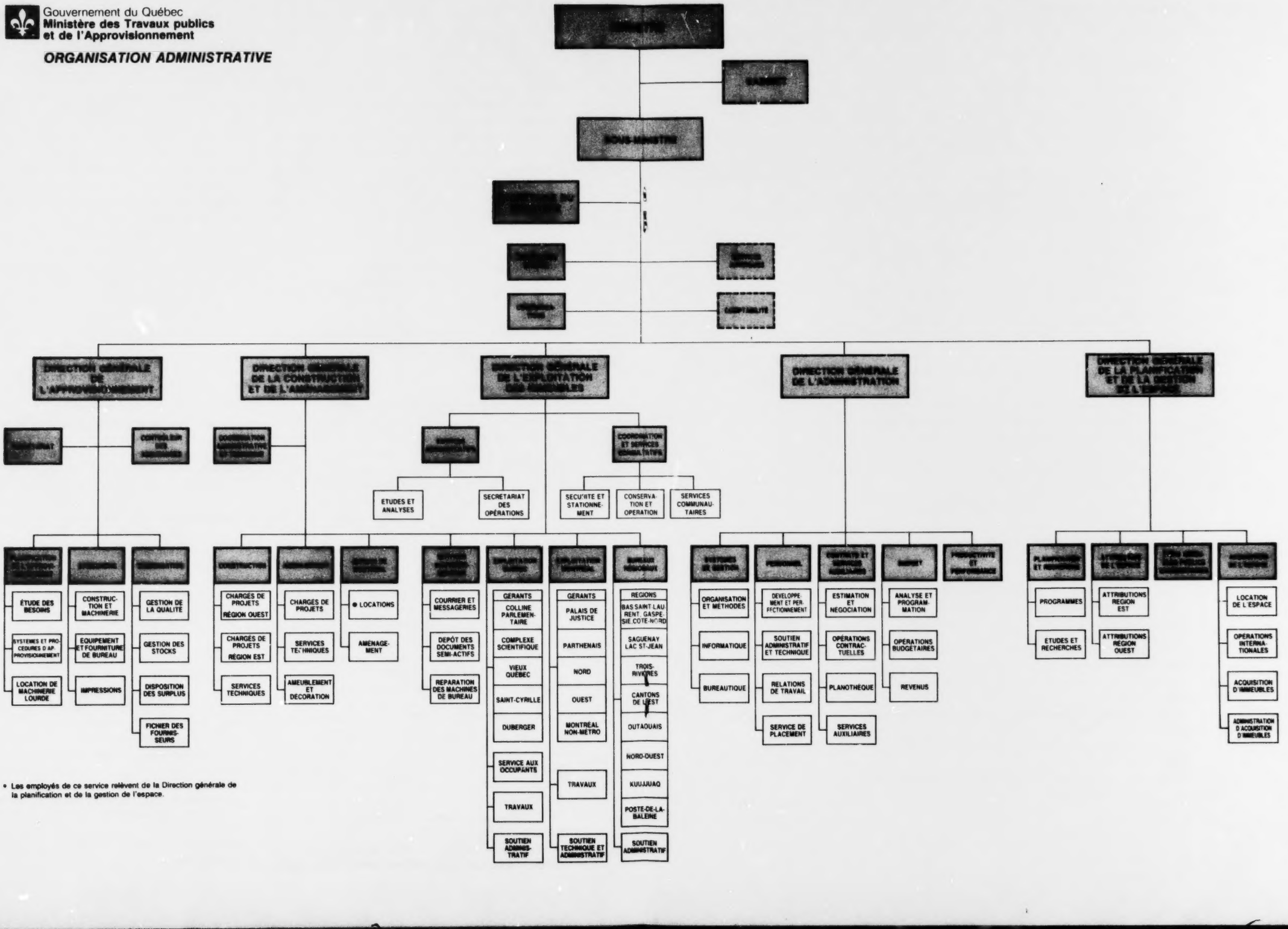

• Les employés de ce service relèvent de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace.

Principaux projets d'aménagement en 1983-1984

Endroit	Description	État de réalisation au 31 mars 1984
Québec	Réaménagement d'unités administratives du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche 150, boul. St-Cyrille est	Travaux 100%
	Regroupement des effectifs du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du Revenu et du Travail 475, St-Amable	
	— Phase 1	Travaux 100%
	— Phase 2	Travaux 80%
	Réaménagement des suites ministérielle et sous-ministérielle, et salles de conférences pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu 475, St-Amable	Plans 5%
	Aménagement d'un nouveau Bureau de la Régie de l'électricité et du gaz du Québec 1995, boul. Charest ouest	Plans 35%
	Relocalisation des effectifs du ministère des Finances 12, rue St-Louis	Travaux 50%
	Traitement sécuritaire des issues des édifices Cook-Chauveau, de la Tour, et du garage de stationnement 10-20, rue Chauveau	Travaux 98%
	Modifications pour mesures de sécurité en cas d'incendie Édifice « G »	Plans 60%
	Aménagement global de la Tour du Complexe « G » pour le ministère de l'Éducation et le ministère des Communications	Plans 10%
	Rénovation de l'ancien Palais de justice 12, rue St-Louis	Étude 100%
	Aménagement d'une salle d'ordinateurs à l'édifice no 2 1601, boul. Hamel	Travaux 95%
	Construction de 2 studios électro-acoustiques au Conservatoire de musique de Québec 270, St-Amable	Travaux 30%
	Relocalisation des entrepôts et ateliers du Conservatoire d'art dramatique 461, rue Richelieu	Travaux 60%
	Réaménagement du Bureau de l'Inspecteur général des Institutions financières 800, d'Youville	Travaux 20%
	Relocalisation de la Direction de la classification des enseignants et réaménagement 955, chemin St-Louis	Plans 50%
	Relocalisation du Conseil des Collèges 900, d'Youville	Plans 50%
	Réaménagement et climatisation des salles de négociations 955, chemin St-Louis	Plans 30%
	Réseau de distribution électrique et téléphonique 200, chemin Ste-Foy	Plans 100%
	Réaménagement du ministère de l'Énergie et des Ressources 200, chemin Ste-Foy	
	— Phase 1	Travaux 100%
	— Phases 2 et 3	Plans 80%

Endroit	Description	État de réalisation au 31 mars 1984
	Réaménagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation 200, chemin Ste-Foy	
	— Phases 1 et 2	Travaux 100%
	— Phases 3 et 4	Plans 80%
	Regroupement des effectifs du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur 800, d'Youville	Travaux 20%
	Modifications et additions au nouveau Palais de justice	Étude 70%
	Implantation d'une garderie au nouveau Palais de justice	Étude 80%
	Salle d'audience supplémentaire à la Cour des Sessions de la Paix, au nouveau Palais de justice	Plans 100%
	Relocalisation des substituts du procureur général, au nouveau Palais de justice	Plans 20%
	Modifications aux fenêtres sécuritaires du Centre de détention 9275, de la Concorde	Plans 30%
	Relocalisation des effectifs de l'édifice « D » à l'édifice « G »	Travaux 100%
	Transfert de l'informatique des Transports du 880, chemin Ste-Foy à l'édifice 700, St-Cyrille est	Travaux 100%
	Réaménagement de la cafétéria 200, chemin Ste-Foy	Travaux 100%
	Climatisation de l'édifice no 6 1601, boul. Hamel	Travaux 100%
	Relocalisation de divers services de l'Assemblée nationale à l'édifice « H »	Travaux 100%
Ste-Foy	Réaménagement des laboratoires d'analyses et d'expertises du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux 50%
	Aménagement d'espaces additionnels pour magasin 405, rue Volta	Travaux 95%
	Implantation d'une garderie à l'édifice du ministère de la Justice 1200, route de l'Église	Plans 100%
	Réaménagement global de l'édifice du Revenu 3800, rue Marly	Travaux 35%
	Aménagement d'une garderie à l'édifice du Revenu 3800, rue Marly	Étude 100%
	Climatisation du Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux 50%
	Réaménagement des laboratoires du ministère de l'Environnement au Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux 50%
	Réaménagement des laboratoires d'analyses et d'expertises du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux 85%

Endroit	Description	État de réalisation au 31 mars 1984
Régions en province	Rénovation du Palais de justice 750, boul. St-Joseph Roberval	Travaux 95%
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Centre de détention 237, rue Price Chicoutimi	Travaux 95%
	Insonorisation de la salle d'audience de la Cour supérieure au Palais de justice 202, rue Jacques Cartier Chicoutimi	Plans 100%
	Réaménagement du Poste de la Sûreté du Québec Notre-Dame-du-Lac	Plans 70%
	Réaménagement des locaux de la Sûreté du Québec au Palais de justice Arthabaska	Plans 100%
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Palais de justice 797, avenue du Palais St-Joseph-de-Beauce	Travaux 85%
	Réaménagement du Tribunal de la Jeunesse 878, de Tonnancourt Trois-Rivières	Plans 100%
	Réaménagement du sous-sol au Palais de justice 250, Laviolette Trois-Rivières	Plans 30%
	Insonorisation et ventilation des salles d'audiences au Palais de justice 250, Laviolette Trois-Rivières	Travaux 10%
	Réaménagement sécuritaire au Centre de détention 75, rue St-François Hull	Travaux 95%
	Réaménagement global du Palais de justice 900, 7e Rue Val-d'Or	Travaux 95%
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Centre de détention 71, rue Mance Baie-Comeau	Travaux 95%
	Relocalisation du Centre de Main-d'oeuvre et du Bureau d'aide sociale 62, rue St-Jean-Baptiste Victoriaville	Travaux 50%
	Réaménagement du rez-de-chaussée et du sous-sol au Centre administratif 337, rue Moreault Rimouski	Travaux 95%
	Réaménagement global du Centre administratif 50, boul. Harvey Jonquière	Travaux 98%
	Aménagement du Conservatoire de musique à l'ancienne église St-Rédempteur Hull	Travaux 100%
	Relocalisation du COFI 15, rue Taschereau Hull	Travaux 100%
	Réaménagement partiel du Palais de justice 109, rue St-Charles St-Jean-sur-le-Richelieu	Travaux 100%

Direction de l'aménagement de Montréal

La Direction du bureau de Montréal a pour mandat de représenter les directions générales de l'aménagement et de la construction ainsi que de la planification et de la gestion de l'espace, mandat qui fut élargi à l'été 1983 pour couvrir les régions de l'Estrie et de l'Outaouais, en plus de la région du Montréal-Métropolitain.

Le bureau de Montréal dessert donc, en plus de l'Île de Montréal, les comtés suivants: Brôme-Missisquoi, Johnson, Papineau, Iberville, Argenteuil, Nelligan, Beauharnois, Prévost, Verchères, Berthier, Groulx, Bertrand, Labelle, Laprairie, Chambly, L'Assomption, Châteauguay, Rousseau, Richelieu, Vaudreuil-Soulanges, Joliette, Deux-Montagnes, Huntingdon, Shefford, Laporte, Saint-Jean, Terrebonne, Chomedey, Fabre, Laval-des-Rapides, Mille-Îles, Vimont, Marie-Victorin, Taillon, Saint-Hyacinthe, Nicolet, Vachon, Bourget, Gatineau, Pontiac, Papineau, Chapleau, Hull, Richmond, Saint-François, Mégantic, Compton, Orford et Sherbrooke.

Ce bureau exerce une activité multidisciplinaire dans les domaines de l'acquisition de l'espace et de l'aménagement. Il est composé d'un effectif permanent de 38 personnes et est logé 190, boul. Crémazie est, 2e étage, à Montréal.

Le Service de l'aménagement s'occupe de la réalisation de projets d'aménagement de tous genres. Il veille à la réalisation de toutes les phases de ces projets depuis le concept original jusqu'à la livraison des espaces au ministère-client. De plus, il fournit le mobilier ainsi que les services de décoration en vue de satisfaire aux demandes formulées. Ce service compte un effectif total de vingt-six (26) personnes réparties en treize (13) corps d'emplois différents.

Au cours de l'année 1983-1984, le budget d'aménagement de la Direction s'est élevé à 4 830 000 $.

Le Service de l'aménagement a procédé à l'analyse de 329 projets. En fin d'année financière, 195 projets avaient été réalisés et 134 étaient en cours de parachèvement. Les projets importants qui furent réalisés en 1983-1984 sont les suivants:

- l'aménagement d'un poste de la Sûreté du Québec, 85, de Martigny à Saint-Jérôme;
- l'aménagement du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme à la Place Mercantile à Montréal;
- l'aménagement du secteur d'accueil, du Service de recouvrement et taxe de vente du ministère du Revenu à Place Desjardins à Montréal;
- le réaménagement du Fonds d'aide aux recours collectifs du ministère de la Justice au Palais de justice de Montréal;
- le réaménagement du Bureau d'enregistrement à l'édifice Montval à Longueuil;
- le réaménagement du Centre médical au Centre de détention, 800, boul. Gouin à Montréal;
- le réaménagement du Bureau local et régional du MMSR à l'édifice Montval à Longueuil;
- l'aménagement des laboratoires de l'Environnement, 9310, boul. St-Laurent à Montréal;
- l'aménagement de la Direction régionale du ministère de l'Éducation à l'édifice Montval à Longueuil;
- l'aménagement du Conseil des services essentiels, 3744, rue St-Denis à Montréal;

Les projets importants en cours de parachèvement au 31 mars 1984 sont les suivants:

- le regroupement des laboratoires de l'Environnement à l'école Pie IX à Laval;
- l'aménagement du Service de l'informatique au Palais de justice de Montréal;
- l'aménagement du secteur d'accueil à la Maison Tanguay à Montréal;
- l'aménagement de l'Université du Québec à l'édifice Jos Montferrand à Hull;
- le réaménagement du ministère de la Justice, 1701, Parthenais, 1er, 2e, 3e, 6e et 7e étages à Montréal;
- le réaménagement et l'expansion de la Commission des valeurs immobilières à Place Victoria, Montréal;
- l'aménagement de la cafétéria à l'édifice Montval à Longueuil;
- l'aménagement d'un bureau régional du ministère des Affaires culturelles à Montréal;
- l'isolation des entrepôts et dôme central au Centre de détention du 800, boul. Gouin à Montréal;
- l'aménagement de la Commission des droits de la personne, 360, rue St-Jacques à Montréal.

Plusieurs études de faisabilité émanant de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace ainsi que des demandes d'expertises provenant des chargés de projets ont été réalisées par les divisions de l'architecture et du génie, en plus de leurs opérations normales. La division de l'ameublement a procuré un soutien technique intéressant pour ses opérations de fourniture de mobilier et de déménagement et plus particulièrement pour l'imposante relocalisation du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme à la Place Mercantile à Montréal.

Enfin, nous avons offert à notre personnel des cours, séminaires sur divers sujets comme la gestion, l'économie d'énergie, la gérance de projets, la surveillance de chantier, l'informatique, les relations interpersonnelles et plusieurs autres. De plus, des efforts considérables ont été investis dans la gestion budgétaire décentralisée en assurant le suivi et les ajustements nécessaires à son fonctionnement avec succès.

De plus, on a apporté, tout au long de l'exercice, une attention particulière à l'amélioration des services à la clientèle.

Direction générale de l'exploitation des immeubles

La Direction générale de l'exploitation des immeubles (programme 02) est responsable d'assurer la réalisation de tous les travaux reliés à la conservation et à l'opération des immeubles.

Les activités du programme 02 offrent également certains services nécessaires à la bonne marche des opérations des ministères-clients tels que: le traitement du courrier et des messageries, l'entretien et la réparation des machines de bureau, l'exploitation des stationnements et des services alimentaires, le soutien logistique nécessaire à l'action des ministères du gouvernement québécois sur le territoire du Nouveau-Québec.

Afin de pouvoir assumer adéquatement les activités dont elle est responsable, la Direction générale de l'exploitation des immeubles regroupait, au 1er avril 1983, 1668 postes. Ces ressources humaines étaient réparties administrativement entre les directions suivantes:

- Direction des services administratifs;
- Direction de la coordination et des services consultatifs;
- Direction des services gouvernementaux;
- Direction de l'exploitation Québec;
- Direction des bureaux régionaux;
- Direction de l'exploitation Montréal;

La Direction des services administratifs a pour mandat de déterminer les objectifs et les politiques de la direction générale et de définir son plan global de gestion des ressources humaines, matérielles et financières; de plus, la Direction des services administratifs assure la liaison entre la direction générale et les autres directions de support administratif du Ministère, et entre les autres directions de l'exploitation pour tout ce qui a trait aux problèmes de gestion et de contrôle administratif ne faisant pas partie des opérations quotidiennes.

La Direction de la coordination et des services consultatifs est principalement chargée d'élaborer, d'implanter, de coordonner et de contrôler l'application des politiques, des normes et des méthodes de travail concernant l'aspect technique des activités de la direction générale.

La Direction des services gouvernementaux voit à administrer les services de courrier et de messageries, à opérer un programme centralisé de gestion des documents semi-actifs et à assurer le service de réparation et d'entretien des machines de bureau pour l'ensemble des ministères et organismes du Gouvernement.

Les directions de l'exploitation (Québec, Montréal et bureaux régionaux) sont, dans leurs régions respectives, chargées de la conservation, de l'opération et de la sécurité des immeubles gouvernementaux. De plus, les directions de l'exploitation doivent assurer la surveillance et le respect des clauses concernant les baux des édifices loués. Elles doivent enfin, exécuter les travaux mineurs d'aménagement.

Au point de vue budgétaire, le programme 02 disposait au 1er avril 1983, d'un montant de 120 055 100 $ réparti de la façon suivante:

01 — Conservation et réparation des immeubles	13 597 300 $
02 — Opération des immeubles	57 610 700 $
03 — Sécurité et stationnement	16 692 700 $
04 — Services gouvernementaux	22 498 700 $
05 — Gestion interne et soutien	9 655 700 $

On trouvera dans les pages suivantes les faits saillants concernant l'administration, l'économie d'énergie, la sécurité, les stationnements, l'accessibilité des édifices aux personnes handicapées, les services alimentaires, la réparation des machines de bureau, le courrier et les messageries, le dépôt de documents semi-actifs, et des statistiques concernant les régions d'exploitation.

Administration

L'annonce de la transformation du M.T.P.A. en Société immobilière du Québec a certainement été l'événement administratif le plus important de l'exercice financier 1983-1984. Cette annonce a eu sur l'administration de la D.G.E.I. des conséquences importantes dont voici les principales:

- Démantellement de la Direction des services gouvernementaux et transfert des responsabilités au ministère des Communications et au ministère des Affaires culturelles;
- Formation de comités internes à la D.G.E.I. et préparation de multiples études afin de définir les orientations et politiques de la S.I.Q.;
- Recherches et productions de statistiques afin de quantifier l'impact prévisible de la transformation du M.T.P.A. en S.I.Q.

Parmi les autres faits importants d'ordre administratif et organisationnel, il faut noter:

- Une diminution importante des ressources humaines qui sont passées de 1672 postes autorisés au 1er avril 1983 à 1141 au 31 mars 1984.
- Des modifications à la structure intermédiaire des régions de Québec et de Montréal afin d'améliorer l'efficacité, le service et le fonctionnement

administratif; ces modifications sont en partie la conséquence de la mise en application des études « faire ou faire faire »;
- L'utilisation très importante du système des coûts d'exploitation et du système de suivi budgétaire; ces systèmes implantés l'année précédente ont été utilisés pour diverses analyses et études historiques ou statistiques et pour la réorganisation reliée à l'implantation de la S.I.Q.;
- Le développement et l'implantation de systèmes de micro-informatique en régions, (suivi de projets, registre des travaux, moyenne pondérée);
- La signature d'un protocole d'entente et sa mise en application en octobre 1983 avec la firme « Les services d'entretien SANAK » pour l'entretien et la réparation des édifices gouvernementaux sur le territoire du Nouveau-Québec; la signature de ce protocole a permis de retirer du Nord la majorité de nos 50 employés occasionnels. Ce contrat de 5 ans représente des déboursés de 2,4 M $ au cours de la première année. L'octroi de ce contrat a permis au M.T.P.A. de réduire considérablement les coûts d'exploitation des édifices situés au nord du 55e parallèle.

Économie d'énergie

En 1983-1984, le Ministère a poursuivi l'implantation de son programme d'économie d'énergie. Les investissements ont presque totalement été consacrés au projet du Palais de justice de Montréal où quelque 5,0 M $ ont été investis pour réhabiliter les systèmes électromécaniques.

Le programme de remplacement des machines à absorption par des compresseurs électriques a été complété par le remplacement des machines du Palais de justice de Montréal et par l'achat pour le Complexe scientifique de deux compresseurs électriques dont l'installation est prévue pour l'automne 1984.

L'arrivée du gaz à Québec a suscité l'intérêt du Ministère quant à ses possibilités de réduire la facture énergétique. Le Complexe scientifique qui utilise maintenant le gaz naturel depuis le 15 janvier 1984 procurera à lui seul des économies monétaires annuelles supérieures à 100 000 $. À Montréal, les édifices sis 4499, rue de l'Esplanade et 1100, rue Tanguay, ainsi que le Musée d'art contemporain ont subi la transformation au gaz naturel. Le programme de remplacement du pétrole par l'électricité ou le gaz naturel récemment mis sur pied par le Conseil du trésor, accélèrera ce mouvement vers l'utilisation de sources d'énergie plus économiques. Au stade actuel de planification, le potentiel de réduction de la facture énergétique annuelle est évalué à quelque 600 000 $ avec l'utilisation de ces deux sources alternatives d'énergie.

Le suivi de la performance énergétique des édifices a été grandement amélioré par la mise en place d'un système informatisé. Depuis septembre 1983, la production mensuelle de rapports informatiques permet de connaître la répartition des consommations énergétiques par mois et par sources d'énergie, pour chacun des édifices et pour l'ensemble du parc d'espaces du M.T.P.A. Le système informatisé permet aussi de prévoir la consommation totale annuelle en se basant sur l'historique de l'année précédente.

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, la consommation moyenne annuelle (MJ/m2a) des édifices qui sont la propriété du M.T.P.A. est passée de 1 324 MJ/m2a à 1 349 MJ/m2a, soit une augmentation de 1,9%.

Sécurité

Des changements majeurs ont été apportés au service de la sécurité durant l'année écoulée. Les pourparlers amorcés en 1982 avec le ministère de la Justice ont permis de lui remettre les responsabilités de maintien d'ordre.

Ainsi, au 1er octobre 1983, le M.T.P.A. transférait à cet effet 224 employés, surtout des gardiens-constables oeuvrant dans les Palais de justice. Au 1er décembre 1983, un autre groupe de 36 gardiens-constables était transféré. Ces derniers ont la responsabilité du maintien de l'ordre dans des édifices requérant une garde spéciale.

Le transfert de responsabilités (plus de 8,0 M $) permet un rapprochement entre le centre décisionnel et l'usager du service en matière de surveillance des édifices et de surveillance des cours. Il a pour effet de créer une seule juridiction en ces matières pour l'ensemble des édifices où loge le ministère de la Justice et des ministères du Gouvernement qui requièrent une attention spéciale.

Les 358 exercices d'évacuation ont mobilisé 62 000 fonctionnaires durant l'année 1983 et nécessité la formation de 1 056 unités de secours pour en arriver à ce résultat.

Stationnement

L'année 1983-1984 marque le début des opérations par octrois de concessions dans les parcs de stationnement du Gouvernement; il s'agit des parcs exploités par des concessionnaires tels Longueuil, Trois-Rivières et St-Jérôme.

La mécanisation des contrôles d'accès des stationnements a été réalisée dans le Montréal métropolitain. Il s'agit d'une rationalisation de la main-d'oeuvre qui permettra de rentabiliser encore plus les parcs de stationnement de cette région métropolitaine.

Accessibilité des édifices aux personnes handicapées

Les édifices soumis à l'application de l'article 69 de la Loi 9 sont tous accessibles aux personnes handicapées. Parmi les 172 édifices à bureaux gérés par

le M.T.P.A., il y en a 105 qui sont maintenant accessibles aux personnes handicapées. De ce nombre, 55 le sont en vertu du programme d'égalité en emploi du Gouvernement.

Pour améliorer l'accessibilité de ses édifices, le M.T.P.A. a investi plus de 3 M $ au cours des six dernières années. Au cours de l'exercice 1983-1984, les dépenses à ce chapitre se sont chiffrées à plus de 150 000 $; les travaux les plus importants ont été faits à Victoriaville.

Services alimentaires

Dans le domaine des services alimentaires, l'exercice budgétaire 1983-1984 a été marqué surtout par l'ouverture d'une cafétéria au nouveau Palais de justice de Québec et la fermeture de la cafétéria de l'ancien Palais de justice.

Les redevances provenant des concessions alimentaires pour l'exercice 1983-1984 furent d'environ 450 000 $.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des services alimentaires mis à la disposition de la clientèle du M.T.P.A. .

Contrats	Québec	Montréal	Bureaux régionaux	Total
Nombre de contrats				
— Cafétérias	8	4	—	12
— Casse-croûtes	9	2	1	12
— Distributeurs automatiques	9	11	10	30
— Autres	—	—	—	—
Total	**26**	**17**	**11**	**54**
Nombre de concessionnaires	14	16	10	40
Nombre d'édifices desservis	29	24	11	64
Services				
— Cafétérias	10	2	—	12
— Salles à manger	1	1	—	2
— Casse-croûtes	10	3	1	14
— Distributeurs automatiques	9	23	11	43
— Chariots à collation	1	3	—	4
— Tabagies	3	—	—	3
— Comptoirs de tabac	3	—	—	3
Total	**37**	**32**	**12**	**81**
Nombre de sièges disponibles	3 332	1 467	150	4 949
Nombre d'appareils				
— Distributeurs automatiques	277	82	43	402
— Chariots à collation	2	3	—	5

Dépôt de documents semi-actifs

La capacité de l'entrepôt a été augmentée jusqu'à 139 080 boîtes et un système informatique gère le calendrier de destruction des boîtes.

Cette année, deux nouveaux ministères et trois organismes se sont ajoutés au centre de pré-archivage, soit les ministères du Commerce extérieur et celui de l'Habitation et de la Protection du consommateur. Quant aux organismes, il s'agit de l'Inspecteur général des Institutions financières, de l'Office des professions du Québec et de la Commission de la Fonction publique. Ceci porte le nombre de notre clientèle à 19 ministères et 13 organismes et le nombre de boîtes en dépôt à 120 503.

À la suite de la décision gouvernementale de créer la S.I.Q., la responsabilité du dépôt de documents semi-actifs a été transférée en fin d'année au ministère des Affaires culturelles.

Service de réparation de machines de bureau

Les indices de productivité démontrent que les délais pour une réparation durant l'année sont passés de 2,3 jours à 1,8 jour, et que le coût par machine s'est maintenu à environ 38,00 $ (24 446 réparations).

D'autre part, depuis octobre 1983, un service d'entretien et de réparation des machines de traitement de textes est offert aux ministères.

À la suite de la décision gouvernementale de créer la S.I.Q., la responsabilité de la réparation des machines de bureau a été transférée en fin d'année au ministère des Communications.

Service du courrier et des messageries

Au cours de l'exercice 1983-1984, le Service du courrier et des messageries a procédé à la mise en place

du programme d'indices de productivité et de performance (P.I.P.P.) pour ses bureaux de Québec et de Montréal. Ceci lui permettra d'établir la production moyenne quotidienne dans chaque secteur d'activités.

Quelques 160 balances postales électroniques (0-500 grammes) ont été installées dans les bureaux situés en province. Ceci éliminera les coûts prohibitifs des réparations ainsi que des changements de tableaux tarifaires lorsqu'il y a augmentation des tarifs postaux.

Un service complet d'expédition massive est maintenant offert: pliage, insertion mécanique et affranchissement, sans avoir besoin de recourir à l'entreprise privée.

Frais d'affranchissement du courrier remis à la Société canadienne des postes et volume manipulé

	Frais	Volume
— Québec	9 689 463,70 $	25 963 617
— Montréal	2 971 931,91 $	5 631 458
— Bureaux régionaux	3 238 680,26 $	6 350 353
Total	**15 909 075,87 $**	**37 945 428**

À la suite de la décision gouvernementale de créer la S.I.Q., la responsabilité du Service du courrier et des messageries a été transférée en fin d'année au ministère des Communications.

Les régions de l'exploitation

Les directions régionales de l'exploitation sont principalement responsables de la conservation, de l'opération et de la sécurité des immeubles gouvernementaux. Afin de visualiser les responsabilités assumées et les travaux exécutés par l'intermédiaire des régions d'exploitation, les tableaux suivants ont été produits:

Tableau 1
Répartition du parc immobilier des propriétés administrées par la D.G.E.I.

Tableau 2
Contrats de services octroyés, reliés à la gérance des immeubles.

Tableau 3
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, accordés en 1983-1984, dont le coût est supérieur à 100 000 $.

Tableau 4
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, dont le coût est inférieur à 25 000 $.

Tableau 5
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, accordés en 1983-1984, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $.

Tableau 1
Répartition du parc immobilier des propriétés administrées par la D.G.E.I.

Région	%	Superficie Édifices à bureaux m²	%	Superficie Ateliers et résidences m²	%	Autres*
Québec	48		56		40	
— Colline parlementaire		221 560		21		3 249
— Complexe scientifique		71 505		73		26 014
— Gérance Vieux-Québec		109 631		23 663		14 315
— Gérance Saint-Cyrille		47 446		359		49 643
— Gérance Duberger		30 205		18 637		104 120
— Lieutenant-gouverneur		—		4 164		—
Montréal	29		15		41	
— Montréal-Centre		166 973		—		37 458
— Montréal-Sud		51 813		3 347		75 578
— Montréal-Nord		76 890		9 902		88 397
Bureaux régionaux	22		27		17	
— Bas-Saint-Laurent		77 495		6 269		693
— Saguenay — Lac-Saint-Jean		37 318		—		2 558
— Trois-Rivières		45 208		1 140		51 141
— Estrie		18 217		—		14 085
— Nord-Ouest		14 442		2 401		11 601
— Outaouais		23 295		1 127		4 340
— Kuujjuaq		1 208		4 609		—
— Kuujjuaraapik		1 882		7 760		2 736
Total		**995 088**		**83 472**		**486 228**

* Immeubles de type prison, centre de détention, école, conservatoire, musée, théâtre.

Tableau 2
Contrats de services octroyés, reliés à la gérance des immeubles

Types	Québec		Montréal		Bureaux régionaux		Total	
	No.	Coût $	No.	Coût $	No.	Coût	No.	Coût
Entretien ménager	58	1 928 030	84	3 492 800	107	2 109 064	249	7 529 894 $
Entretien des ascenseurs	34	444 638	16	239 600	23	101 258	73	785 496 $
Entretien paysager	3	202 600	33	163 500	63	249 726	99	615 826 $
Entretien mécanique et électrique	26	328 003	25	96 900	69	485 179	120	910 082 $
Entretien des plantes	11	265 777	1	45 000	2	24 570	14	335 347 $
Enlèvement des déchets	26	294 084	14	69 700	14	58 401	54	422 185 $
Enlèvement de la neige	59	1 027 981	35	359 700	74	437 471	168	1 825 152 $
Gardiennage	—	—	32	1 269 600	34	596 198	66	1 865 798 $
Sanak	—	—	—	—	1	1 394 646	1	1 394 646 $
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	**217**	**4 491 113**	**240**	**5 736 800**	**387**	**5 456 513**	**844**	**15 684 426 $**

Tableau 3
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, accordés en 1983-1984, dont le coût est supérieur à 100 000 $

Région	Adresse	Description	Coût
Québec	1075 Chemin Ste-Foy	Réfection de la toiture	145 175 $
Québec	Prison, bloc F	Réfection de la toiture	180 800 $
Québec	200 Chemin Ste-Foy	Remplacement de tapis	158 360 $
Québec	Divers édifices	Réparation d'écrans (Gentilhomme)	150 000 $
Montréal	6161 St-Denis	Réfection de la toiture	176 800 $
Montréal	400 Poliquin, Sorel	Réfection de la toiture	109 600 $
Montréal	85 de Martigny, St-Jérôme	Réfection de la toiture	53 500 $
Montréal	1701 Parthenais	Installation de 3 nouvelles chaudières (report)	10 200 $
Montréal	180, Salaberry, Valleyfield	Isolation des murs	126 000 $
Montréal	6161 St-Denis	Mesure d'économie d'énergie (report)	25 200 $
Montréal	201 Charles Lemoyne	Réfection de la toiture	190 700 $
Montréal	355 McGill	Rampe d'accès handicapés (report)	5 100 $
Montréal	100 Notre-Dame Est	Installation plate-forme (report)	4 300 $
Montréal	400 Poliquin, Sorel	Améliorations fenestration (report)	60 900 $
Montréal	355 McGill	Installation entrée électrique	36 400 $
Bureaux régionaux	Rimouski	Édifice à bureaux — fenestration	153 450 $
Bureaux régionaux	Rouyn	Palais de justice — stationnement	240 000 $
Bureaux régionaux	Nicolet	Édifice à bureaux — ventilation	119 400 $
Bureaux régionaux	Victoriaville	Édifice à bureaux — accès pour handicapés	130 741 $
Total			**2 103 626 $**

Tableau 4
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût est inférieur à 25 000 $

Région	Description	Nombre	Coût
Québec	Contrats (conservation)		
Québec	Commandes d'exécution de travaux (conservation)	257	920 994 $
Québec	Commandes d'exécution de travaux (opération)	1 392	428 982 $
Montréal	Contrats (conservation)		
Montréal	Commandes d'exécution de travaux (conservation)	213	911 400 $
Montréal	Commandes d'exécution de travaux (opération)	2 425	826 400 $
Bureaux régionaux	Contrats (conservation)	9	136 259 $
Bureaux régionaux	Commandes d'exécution de travaux (conservation)	285	1 423 501 $
Bureaux régionaux	Commandes d'exécution de travaux (opération)		1 206 909 $
Total		**8 790**	**5 854 445 $**

Tableau 5
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, accordés en 1983-1984, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Région	Adresse	Description	Coût
Montréal	800 Gouin Ouest	Remplacement génératrice d'urgence (report)	8 000 $
Montréal	1701 Parthenais	Installation console de contrôle	69 100 $
Montréal	10 St-Antoine Est	Modification ascenseur no 1	43 300 $
Montréal	10 St-Antoine Est	Modification système contrôle des ascenseurs	84 500 $
Montréal	1701 Parthenais	Recouvrement de plancher	35 100 $
Montréal	355 McGill	Remplacement de tapis	43 200 $
Montréal	201 Crémazie Est	Remplacement de tapis au 4e étage	33 100 $
Montréal	2 Complexe Desjardins	Réaménagement éclairage	30 400 $
Montréal	800 Gouin	Peinture intérieure	34 800 $
Montréal	125 Sherbrooke Ouest	Imperméabilisation des murs	45 900 $
Montréal	800 Gouin	Réfection des chambres froides	45 600 $
Montréal	255 Crémazie	Remplacement de tapis aux 5e et 9e étages	98 700 $
Montréal	201 Place Charles Lemoyne	Installation groupe électrogène	70 200 $
Montréal	Musée d'art Contemporain	Conversion système chauffage	38 500 $
Montréal	11000 Tanguay	Conversion système au gaz (report)	7 000 $
Montréal	800 Gouin	Conversion système au gaz (report)	45 600 $
Montréal	800 Gouin	Installation compacteur à déchets (report)	1 900 $
Montréal	1701 Parthenais	Remplacement machine à laver vaisselle (report)	6 300 $
Québec	Centre de détention	Peinture intérieure	60 000 $
Québec	Édifice « E »	Installation de brûleur Mazout	29 850 $
Québec	Édifice « G »	Isolation du plafond	32 875 $
Québec	Édifice « G »	Isolation des porte-à-faux	30 990 $
Québec	Parlementaire	Réfection de la toiture	38 075 $
Québec	Divers édifices	Réfection des matériaux réfractaires et mise au point des brûleurs	56 074 $
Québec	Grand Théâtre	Remplacer disjoncteur	56 474 $
Québec	12 St-Louis	Installation système de brûleur sur bouilloire	27 950 $

Région	Adresse	Description	Coût
Québec	Divers édifices	Réparation d'asphalte	28 600 $
Québec	Édifice « G »	Réparation antenne Radio Québec	29 705 $
Bureaux régionaux	Mont-Laurier	Palais de Justice — Fenestration	89 490 $
Bureaux régionaux	Senneterre	Édifice à bureaux — Pavage	29 884 $
Bureaux régionaux	Drummondville	Édifice à bureaux — Peinture intérieure	26 500 $
Bureaux régionaux	Nicolet	Édifice à bureaux — réfection de la toiture	85 167 $
Bureaux régionaux	Trois-Rivières	Palais de justice — Travaux de plomberie	36 400 $
Bureaux régionaux	Chicoutimi	Centre de détention — Réfection de la toiture	66 136 $
Bureaux régionaux	Jonquière	Édifice à bureaux — Remplacement de tapis	99 900 $
Bureaux régionaux	Roberval	Palais de justice — Réfection des salles de toilettes	44 790 $
Bureaux régionaux	Cowansville	P.J. et centre de détention Remplacement app. sanitaires	32 679 $
Bureaux régionaux	Mont-Laurier	Édifice à bureaux — réfection de l'enveloppe	60 627 $
Bureaux régionaux	Wemindji	Poste de la Sûreté — Aqueduc d'égoûts	35 199 $
Bureaux régionaux	New Carlisle	Palais de justice — Zonage système de chauffage	89 389 $
Bureaux régionaux	New Carlisle	Édifice à bureaux — Fenestration	64 790 $
Bureaux régionaux	Nicolet	Institut de police — Ventilation de la cuisine	31 090 $
Bureaux régionaux	Waterloo	Centre de réhabilitation — Installation électrique sécuritaire	32 880 $
Total			**1 956 715 $**

Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration regroupe les activités de soutien administratif nécessaires à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Direction générale comprend cinq directions:

— Direction du budget;
— Direction des contrats et des services auxiliaires;
— Direction du personnel;
— Direction de la productivité et de la performance;
— Direction des systèmes de gestion.

Vue générale

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, la Direction générale de l'administration, en plus de fournir le support administratif habituel à l'ensemble du Ministère, a consacré des efforts importants à la réalisation de certaines activités spécifiques, soit:

— la refonte des règlements et politiques d'adjudication des contrats;
— la poursuite du développement de l'informatique.

Direction du budget

La Direction du budget a pour mandat de conseiller et d'assister les gestionnaires et les autorités du Ministère en ce qui concerne:

a) la gestion de leurs ressources financières:
— en coordonnant les activités requises pour la préparation des budgets annuels;
— en participant à la préparation du dossier de la revue des programmes et des mémoires budgétaires;
— en élaborant et en maintenant, en collaboration avec les directions générales du Ministère, des sytèmes et des procédures de planification budgétaire conformes aux besoins des autorités et aux directives du Conseil du Trésor;
b) l'administration des revenus:
— en élaborant et maintenant des systèmes et procédures nécessaires à la comptabilisation, à la perception et au contrôle des revenus.

La direction compte actuellement trois services distincts: Revenu, Opérations budgétaires ainsi qu'un Service d'analyse et de programmation.

Programme 3

Gestion interne et soutien

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Éléments	1984-1985 $	1983-1984 $
1. Direction	1 852 200	1 946 600
2. Soutien administratif	4 959 900	5 198 400
Crédits à voter	**7 145 000**	**7 892 100**

Ventilation des crédits

Super-catégories et catégories	Éléments 1	Éléments 2	1984-1985	1983-1984
		('000 $)		
Fonctionnement — Personnel				
1. Traitements	1 490,7	3 533,4	5 024,1	5 248,8
2. Autres rémunérations	45,3	119,3	164,6	155,6
	1 536,0	**3 652,7**	**5 188,7**	**5 404,4**
Fonctionnement — Autres dépenses				
3. Communications	120,8	105,0	225,8	246,6
4. Services	132,7	358,8	518,5	537,1
5. Entretien	2,8	43,7	46,5	48,2
6. Loyers	9,0	182,8	191,8	362,7
7. Fournitures	30,5	318,0	348,5	338,8
8. Équipement	4,0	—	4,0	—
11. Autres dépenses	0,6	60,0	60,6	45,0
	300,4	**1 095,3**	**1 395,7**	**1 596,4**
Capital — Autres dépenses				
8. Équipement	5,8	211,9	217,7	144,2
Transfert				
10. Transfert	10,0	—	10,0	—
	1 852,2	**4 959,9**	**6 812,1**	**7 145,0**
Employés permanents	31	123	154	164
Employés occasionnels	2	9	11	11
Total (personnes-année)	**33**	**132**	**165**	**175**

Direction des systèmes de gestion

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, le personnel de la direction a concentré la majorité de ses efforts sur trois grands thèmes:

- entretien des systèmes et procédures existants;
- réalisation d'études et conception de systèmes;
- conversion du Ministère en une société d'état.

Au niveau de ces thèmes, les faits saillants sont:

- le support donné en bureautique;
- la création du centre de traitement de la S.I.Q.;
- l'effort d'accroissement du service à la clientèle de la direction.

Service d'organisation et méthodes

Ses principales réalisations se retrouvent dans les domaines suivants:

- la révision des manuels administratifs du Ministère;
- l'étude sur le cheminement des documents dans le cadre de la négociation des baux;
- la participation à l'élaboration des règlements de la S.I.Q.;
- la participation à la définition des besoins en gestion de projets du service à la clientèle de la S.I.Q.

Service de l'informatique

Les principales réalisations ont été, outre l'entretien des systèmes existants:

- l'élaboration d'un plan pour l'acquisition de normes de développement de systèmes et de gestion de projets;
- l'implantation du système de statistiques sur la consommation d'énergie des immeubles;
- l'implantation d'un système de sécurité d'accès physique aux données informatisées du Ministère;
- l'élaboration d'un mécanisme de communication entre des ordinateurs de même gamme (de micro à micro) ou de gamme différente (de micro à ordinateur central);
- l'élaboration de la planification pré-opérationnelle du projet informatique dans le cadre de la conversion du Ministère en une société d'état;
- la création du centre de traitement de la S.I.Q.;
- un système de simulation pour permettre une facturation équitable des clients de la S.I.Q.;
- l'étude d'un système de gestion de projets pour les services à la clientèle de la S.I.Q.;
- la mise en place d'une politique intérimaire de réalisation de systèmes basés sur la notion de coûts/bénéfices.

Service de la bureautique

Parmi les réalisations en matière de bureautique, on peut citer:

- l'organisation de cours d'introduction à la micro-informatique;

- le développement d'un système (clé en main) pour la gestion des stocks de la direction de l'exploitation-Québec;
- l'assignation d'une responsable pour le dépannage des utilisateurs des équipements de traitement de textes;
- la conduite de diverses études pour l'acquisition ou le remplacement d'équipements de traitement de textes;
- l'implantation d'un système de fiches signalétiques pour la Direction de l'aménagement;
- l'inventaire des équipements et des applications de bureautique du Ministère;
- l'implantation d'un système de gestion des indices de productivité et de performance pour la Direction des systèmes de gestion.

Direction des contrats et des services auxiliaires

La mission de cette direction comporte 2 volets: d'une part, effectuer toutes les tâches requises pour l'adjudication des contrats du Ministère en conformité avec les lois, règlements et procédures en vigueur et d'autre part, assurer les services d'estimation et de négociation pour toutes les unités administratives du Ministère.

Au début de l'exercice financier, cette direction comportait 4 services: le Service des contrats d'entreprises, le Service des contrats de professionnels, le Service d'estimation et de la négociation et le Service des services auxiliaires.

Dans un but d'efficacité et de rentabilité administrative, les activités des Services des contrats d'entreprises et des contrats de professionnels ont été réunies et le service issu de cette fusion est le Service des opérations contractuelles.

Service des opérations contractuelles

Ce service a la responsabilité d'effectuer, conformément aux lois, règlements et procédures en vigueur, les tâches requises à l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, de réparation, de services auxiliaires et de services professionnels.

Au cours du dernier exercice, l'effort a porté notamment sur l'augmentation de la productivité, la diminution des délais d'octroi de contrats et la diminution des coûts de traitement.

Au cours de l'année financière 1983-1984, le Service des opérations contractuelles a préparé pour le secteur des contrats d'entreprises, 103 appels d'offres publics, 361 appels d'offres sur invitation et 209 avenants. Ces contrats et ces avenants ont totalisé la somme de 38,9 millions comparativement à 32 millions pour l'exercice précédent.

Quant au secteur des contrats de professionnels, 251 contrats et avenants ont été octroyés pour un montant d'honoraires totalisant 6,4 millions. 17 de ces contrats ont été adjugés à la suite de la tenue des comités de sélection planifiés et coordonnés par le service.

Par ailleurs, les mesures initiées depuis quelques années pour réduire les délais d'octroi de contrats ont donné les résultats suivants:

Types de contrats	80-81	81-82	82-83	83-84
contrats d'entreprises				
— soumissions publiques	53 jrs	50 jrs	47 jrs	46,5 jrs
— soumissions sur invitation	34 jrs	31 jrs	25 jrs	26,5 jrs
— soumissions sur invitation avec garantie	48 jrs	47 jrs	38 jrs	34 jrs
— contrats avec propriétaires	37 jrs	37 jrs	35 jrs	31 jrs
— contrats professionnels	30 jrs	27,5 jrs	24,5 jrs	19 jrs

On a procédé aussi à la vérification et à la recommandation de paiements progressifs relatifs aux relevés d'honoraires et de dépenses présentés par les firmes mandatées pour une somme de 5,5 millions.

L'estimation et la négociation

Le Service d'estimation et de négociation agit à titre de soutien technique et administratif auprès des deux (2) autres services de la direction ainsi qu'auprès des autres directions du Ministère.

Au cours de l'année 1983-1984, 44 budgets-programmes de construction ont été estimés pour un coût de plus de 183 millions $. On a également effectué des expertises, des estimations, ainsi que des demandes de prix et de changements pour une valeur de 8,4 millions $.

Ce service a également permis une économie de 1,7 million $ sur les coûts des projets du Ministère par voie de négociation.

Tableau des contrats adjugés pour l'année 1983-1984

Types de contrats		Rég. 01	Rég. 02	Rég. 03	Rég. 04	Rég. 05	Rég. 06	Rég. 07	Rég. 08	Rég. 09	Rég. 10	Total toutes les régions
Construction		1	1	19	3	2	19	2	1	2	0	50
	$	45	428	5 133	207	103	3 390	106	183	65	0	9 662
Aménagement		6	5	45	8	0	10	0	3	2	0	79
	$	396	1 503	3 486	596	0	1 449	0	270	247	0	7 951
Réparation		4	3	22	5	0	32	2	4	0	2	74
	$	311	211	1 412	402	0	8 441	144	324	0	49	11 295
Fournit. d'élec.		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déneigement		6	5	12	6	0	14	5	6	4	0	58
	$	45	27	58	76	0	150	21	49	16	0	446
Ent. paysager		2	1	1	4	0	2	0	1	1	0	12
	$	5	2	3	33	0	4	0	1	1	0	52
Ent. des plantes		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ent. ménager		3	3	19	0	2	17	1	4	3	1	53
	$	100	91	873	0	17	1 350	12	70	9	1	2 527
Enl. d'ordures		1	1	4	0	1	5	0	0	0	0	12
	$	13	15	149	0	3	31	0	0	0	0	212
Ent. ascenseurs		0	1	1	1	0	3	0	0	1	0	7
	$	0	8	4	5	0	7	0	0	3	0	27
Ent. méc. et élec.		5	4	7	2	0	6	0	2	3	0	29
	$	14	145	124	62	0	112	0	109	43	0	612
Gardiennage		1	1	11	2	0	6	1	0	0	0	22
	$	30	31	502	57	0	293	105	0	0	0	1 020
Ent. Alarme-Inc.		2	3	3	1	0	8	0	0	1	0	18
	$	4	2	8	5	0	6	0	0	2	0	30
Ext. vermine		0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3
	$	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	12
Conc. alimentaire		1	2	6	3	0	4	0	0	0	0	16
	$	0	0	328	11	0	54	0	0	0	0	395
Déménagement		2	0	8	0	0	2	0	0	0	0	12
	$	36	0	220	0	0	59	0	0	0	0	315
Autres		0	0	5	0	0	7	0	0	0	0	12
	$	0	0	2 359	0	0	1 985	0	0	0	0	4 345
		34	**30**	**164**	**35**	**5**	**138**	**11**	**21**	**17**	**3**	**458**
Total	**$**	**1 003**	**2 467**	**14 665**	**1 458**	**124**	**17 350**	**390**	**1 009**	**388**	**51**	**38 908**

Notes: 1. Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

2. Les montants sont totalisés avant d'être arrondis pour impression, ce qui peut causer l'illusion d'erreurs de totalisation.

Les services auxiliaires

Les services auxiliaires agissent comme fournisseurs de biens et services auprès des différentes unités administratives du M.T.P.A.

Les secteurs d'opération sont les suivants:

— Communications:

Téléphonie, radio communication, communications écrites et informatiques...

— Approvisionnements:

La négociation et l'achat de commandes inférieures à 1 000,00 $ pour toutes les directions de l'édifice « La Laurentienne ».

La gestion d'un entrepôt de formulaires pour ce même édifice.

De plus les services auxiliaires agissent comme interlocuteur du Ministère auprès du service des achats du Gouvernement.

— **Reproduction de documents:**

Les services de photocopies, d'assemblage de documents et de location de photocopieurs.

La préparation de l'information relative à la négociation de contrats de reproduction avec l'entreprise privée pour les régions de Montréal et de Québec.

— **Stationnement:**

L'attribution des espaces de stationnement pour la région de Québec.

— Le courrier interne et les messageries d'urgence (édifice « La Laurentienne »).

— **L'aménagement des locaux.**

— Les services auxiliaires agissent comme interlocuteur auprès des services centralisés du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Parmi les réalisations des services auxiliaires, mentionnons:

— **L'informatisation de ses opérations:**

L'implantation de la bureautique a permis d'accroître considérablement la qualité du service offert à sa clientèle tout en permettant de mieux sensibiliser cette dernière aux différents coûts impliqués par leur demande.

— **Service de prêt de machine à écrire:**

L'objectif est de maximiser l'utilisation du matériel existant tout en évitant les délais coûteux au niveau des utilisateurs.

— **Mesures d'urgence:**

La création d'un nouveau guide des mesures d'urgence.

La formation des unités de secours pour l'ensemble de l'édifice « La Laurentienne ».

La transmission d'un communiqué à tous les employés de l'édifice les informant de ce qu'ils doivent connaître pour assurer leur sécurité. La mise en place d'une identification visuelle (panneaux de signalisation) identifiant les membres des mesures d'urgence du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

— **Opération « Économie des ressources »:**

Les services auxiliaires ont contacté l'ensemble des gestionnaires du M.T.P.A. afin de localiser les surplus en mobilier et machines de bureau pour réaffectation vers des services demandeurs. De même, les gestionnaires ont reçu la liste des lignes téléphoniques sous leur responsabilité pour vérification.

Information générale concernant les services auxiliaires:

Nombre de photocopies au M.T.P.A.	
— Atelier centralisé	6 433 956
— Photocopieurs satellites	5 260 377
Nombre de réquisitions de reprographie faites au ministère des Communications	734
Nombre de lettres et colis livrés	356 600
Nombre de réquisitions téléphoniques transmises au ministère des Communications	330
Nombre d'appareils téléphoniques en place	1 338
Nombre de lignes téléphoniques	582
Nombre de commandes locales	873
Nombre de demandes de livraison	1 045
Nombre de réquisitions d'achats inférieures à 250,00 $	317
Nombre de réquisitions au S.A.G.	587
Nombre de manipulations totales à l'entrepôt de formulaires	6 437
Nombre de m^2 aménagés	4 160
Nombre de postes aménagés	296
Nombre de stationnements gérés	669

Le service de la Planothèque

Rôle:

La Planothèque se donne un double rôle:

1- Identifier les bâtisses du Gouvernement en attribuant des codes et en maintenant à jour cette codification.

2- Assurer la gestion centralisée des plans, devis, photos et microfilms des édifices du Gouvernement, en les codifiant, les entreposant et en les rendant accessibles par la reproduction et la consultation sur place.

Structures:

Depuis l'année 1968, date où le registraire d'alors a été doté d'une véritable structure, la Planothèque a fait un long chemin de restructuration et de redéfinition de ses objectifs qui l'a conduit à ce jour en une unité de service autonome avec de nouveaux locaux plus spacieux répondant à son personnel, à son équipement et son matériel, et à son fonctionnement.

Son personnel est formé de 10 personnes, dont six permanents, deux personnes en mutation, d'un conseiller en informatique et d'un occasionnel agissant comme technicien en informatique.

Production:

Grâce à un travail de collaboration, l'équipe de la Planothèque a pu mettre à la disposition du Ministère et de tous ses usagers un index informatisé des

bâtisses; la sixième édition (avril 84) forme un volume de plus de 707 pages comprenant:
— 4543 ensembles
— 11 611 inscriptions de terrains et bâtisses
— 818 villes.

De plus la Planothèque est en voie d'informatiser l'index des plans et devis, outil qui s'avère indispensable pour l'accès à ses documents:
— Cueillette de données:
  Plans: 6 494 feuilles
  Devis: 1 785 cahiers (96 696 feuilles)
— Prévisions budgétaires de l'équipement: 120 000 $.

Comme suite logique à l'informatisation des plans, il est prévu la mise des plans sur microfilms:
— Prévisions budgétaires de l'équipement: 125 000 $.

Activités extérieures

Au cours de la présente année, par le biais de prêts de documents, la Planothèque a participé à deux expositions:
— « Le Musée de Québec: 50 années d'acquisition ».
— « L'Art de l'Architecture: 3 siècles de dessins d'architecture au Québec ». (Cette dernière exposition, en plus de s'être déroulée à Québec, a été transportée à Ottawa et à Toronto).

Elle a aussi collaboré à la sortie du cahier — « Boulevard Métropolitain, Montréal », un travail de relevé cadastral ou d'identification uniforme des terrains dudit boulevard.

Activités intérieures	
— Téléphones reçus	3 866
— Personnes reçues	398
— Manipulation de documents	217 020
— Consultations	108
Reprographie	
— Plans (feuilles)	24 632
— Pieds carrés	199 403
— Microfilms	
— Copies (feuilles)	1 402
— Devis (feuilles)	37 680
— Divers	8 522
— Nombre de demandes	1 122
— Coût de production à l'extérieur	13 281,45 $
Inventaire	
— Plans (feuilles)	390 662
— Devis (cahiers)	113 717
— Microfilms (cartes)	45 100
— Photos	6 722
Budget	
— Facturation	78 761,27 $
Indicateurs (Productivité et performance)	
— Moyenne de documents fournis par jour	132,8 feuilles ou cahiers
— Coût par document fourni	3,08 $
— Délai moyen de réponse	1,14 hre
— Coût conservation d'un document par mois	03,5 c
— Indice d'assiduité (moyenne)	96,9

Direction du personnel

La Direction du personnel est responsable du Service de développement et de celui des opérations. Au cours de l'année 1983-1984, en plus de remplir son rôle d'intermédiaire entre le Ministère et les organismes centraux de gestion du personnel, elle a fait la révision de la réglementation de la fonction publique en matière de gestion des ressources humaines, afin de préparer la transformation du Ministère en société d'état. Ce travail a débouché sur la rédaction de 21 politiques administratives dont la grande majorité a été adoptée par le Conseil d'administration de la Société immobilière du Québec.

Service du développement

Les activités du Service du développement au cours de l'exercice financier 1983-1984 ont été majoritairement centrées sur la définition des règles et politiques de gestion des ressources humaines dans la perspective de la création de la Société immobilière du Québec. Des changements majeurs aux principes et modes de gestion inspirés par des objectifs de décentralisation, d'imputabilité des gestionnaires et de déréglementation ont conduit à une révision en profondeur de nos règles et modes de fonctionnement.

La coordination de l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation administrative pour la société, l'assistance conseil auprès des gestionnaires et l'intégration des divers éléments du plan d'organisation, ont constitué une part importante des activités du service au cours de cette période de référence.

La direction et la coordination des programmes d'égalité en emploi par le Service du développement ont permis de réaliser les plans d'action proposés en début d'exercice et de consolider l'institutionnalisation de certaines activités opérationnelles, en rapport avec l'application de ces programmes.

Le Service du développement a également profité de cet exercice pour mieux structurer l'organisation et la production d'information de gestion en rapport notamment avec la réalisation des activités de formation et de perfectionnement, d'administration des sondages sur la satisfaction au travail, de signification des attentes aux gestionnaires et d'évaluation du rendement.

En 1983-1984, le service a planifié, dirigé et coordonné la réalisation d'activités de formation et de per-

fectionnement pour une valeur de 218 898 $. Ce montant comprend les coûts indirects inhérents à ce type d'activités et représente les coûts de formation à l'externe. À elle seule la formation en gestion a généré des dépenses de 65 000 $.

Quant à la formation à l'interne, laquelle représente plus de 50% des activités de formation et de perfectionnement en jours/personnes, elle fut particulièrement centrée, sur la formation sur les valeurs de gestion, sur l'informatique et la bureautique, sur la sécurité sur les chantiers et enfin sur l'information technique dans les différents secteurs de la gestion des ressources humaines.

Service des opérations

Les agents de relations du travail furent appelés à travailler sur certains dossiers spécifiques au cours de l'année 1983-1984. Ainsi, l'un d'eux siégait à la table de négociation, laquelle s'est poursuivie en arbitrage. Finalement la convention collective des constables spéciaux a été signée le 15 mars 1984. La création de la Société immobilière du Québec créa également certaines obligations comme la tenue des comités « ad hoc » avec les différents syndicats accrédités, la préparation des conditions de travail du personnel non syndiqué transféré à la SIQ, ainsi que les politiques et autres réglementations à cet effet. Le dossier de la syndicalisation d'un certain nombre de professionnels fut mis à jour. Enfin, selon la politique instaurée aux relations de travail, les gestionnaires furent impliqués dans les règlements de griefs, les CMRP et tout autre sujet connexe.

Les énergies du **Service de placement** ont surtout été orientées vers le placement du personnel en surplus. Ainsi, plus de cinquante personnes ont trouvé un emploi permanent à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère, grâce à l'intervention directe de ce service. Ces personnes étaient des mécaniciens de machines fixes, des ingénieurs, des gardiens, des employés de soutien administratif, des menuisiers et des manutentionnaires. Il est important de noter que tous ces placements ont été faits en respectant les capacités et les intérêts des personnes concernées d'une part et en respectant le libre choix des gestionnaires, d'autre part. Également, le service a contribué directement à placer temporairement trente employés en surplus dans des emplois occasionnels, ce qui a permis une économie du budget des occasionnels et une utilisation réelle de ces personnes.

Direction productivité et performance

Au cours de l'exercice budgétaire 1983-1984 le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a procédé à la consolidation de son programme de motivation, de productivité et de performance qui avait été amorcé au cours de l'exercice précédent.

Ce programme s'adresse toujours à tout le personnel du Ministère, tant aux gestionnaires qu'aux employés, et vise à orienter l'évolution de la culture et de la mentalité de ces derniers vers ses objectifs d'amélioration de la motivation, de la productivité et de la performance.

Le programme de motivation, de productivité et de performance (P.M.P.P.) se divise en plusieurs volets dont l'état de la situation en cette fin d'exercice, pour ceux qui relèvent de la compétence de la direction « productivité et performance », se présente comme suit:

PIPP (Programme d'indices de productivité et de performance)

Au cours de 1983-1984 près de soixante-dix (70) nouveaux gestionnaires se sont dotés d'indices statistiques, afin d'apprendre à mesurer et à améliorer la productivité et la performance de leur unité respective, portant ainsi leur nombre à plus de quatre-vingt-dix (90) au total.

De plus, une soixantaine (60) d'autres gestionnaires sont à parachever leurs travaux de recherche et de développement dans ce sens, de sorte que vers l'automne 1984 environ cent-cinquante (150) gestionnaires seront dotés de tels indices, soit près de 75% de l'ensemble des gestionnaires.

PEPP (Programme d'encouragement à la productivité et à la performance)

Ce programme de « boîte à suggestions » a provoqué l'émergence de quatre-vingt-dix (90) nouvelles suggestions durant l'année se terminant le 31 mai 1984.

Si l'on tient compte d'un certain nombre de suggestions reçues préalablement, cent-vingt (120) suggestions au total ont été analysées et réglées durant l'exercice, dont quatre-vingt-onze (91) qui ont été refusées et vingt-neuf (29) qui ont été acceptées et qui ont fait l'objet de primes monétaires totalisant 13 365,73 $ pour une moyenne de 460,90 $ par suggestion acceptée.

Le programme a donc connu un vif succès au cours de 1983-1984, surtout si l'on constate que les suggestions « primées » génèreront des économies brutes de près de 450 000 $ au cours des cinq (5) premières années de leur application pour des frais d'administration et de mise en application des mêmes suggestions se chiffrant à moins de 105 000 $.

Par ailleurs au cours de l'année 1983-1984, la direction productivité et performance a procédé au développement d'une nouvelle application du PEPP, soit l'aspect « prime à l'effort et/ou à l'initiative exceptionnelle », ce volet permettra de récompenser monétairement les employés pour des actions prises dans le cadre même de leurs responsabilités normales. Ce programme pourrait être en application à l'automne 1984.

Certificats de mérite « Prosper »

Cet autre projet du PMPP qui permet de faire reconnaître publiquement l'apport exceptionnel de certains employés par les hautes instances du Ministère a donné lieu à la tenue de deux (2) cérémonies officielles de remises de certificats « Prosper » durant l'exercice 1983-1984.

La première, tenue à Montréal et à Québec à quelques jours d'intervalle en juin 1983, et la deuxième, tenue aux mêmes endroits en janvier 1984, ont donné lieu aux statistiques suivantes qui témoignent de l'intérêt des employés et des gestionnaires pour le programme.

	Candidatures reçues	Certificats octroyés	% d'acceptation
Cérémonie de juin 1983	56	33	59%
Cérémonie de janvier 1984	74	24	32%
Total	**130**	**57**	**44%**

De plus, près de six cents (600) personnes, employés (ées) du Ministère, au total pour les deux cérémonies, sont venues se réjouir du succès de leurs collègues et partager leurs joies.

Courrier du sous-ministre

Dans le cadre de la politique de la « porte ouverte » qui fait partie intégrante du PMPP, le « courrier du sous-ministre » a permis à une quarantaine (40) d'employés de faire parvenir une lettre à ce dernier et d'obtenir des réponses à certaines de leurs préoccupations.

Par ailleurs, dans la même ligne de pensée, depuis le mois de mai 1984 les employés du Ministère peuvent communiquer directement par téléphone avec leur sous-ministre pour discuter avec lui sur des questions d'intérêt général pour le Ministère, et ce, tous les derniers lundis du mois.

Indicateurs globaux de productivité et de performance

Une soixantaine d'indicateurs globaux de productivité et de performance ont été conçus; l'intérêt de ces indicateurs procède du fait qu'ils permettent à la haute direction de connaître l'évolution quantitative de l'état de la productivité et de la performance pour chacune des productions majeures dont le Ministère assume la responsabilité. Ces indicateurs sont intégrés dans un document qui paraît trimestriellement depuis décembre 1983.

Gestion par résultats

La Direction de la productivité a aussi été mandatée pour concevoir et élaborer un modèle de gestion par résultats. Ce modèle tel que réalisé a été retenu par la Direction supérieure du Ministère et son implantation apparaît au programme de motivation pour l'année à venir.

Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace

Depuis novembre 1982, la direction générale a pour mandat la gestion intégrée de l'ensemble des besoins d'espace des ministères et organismes clients. À cette fin, elle réalise des études de tendance de moyen terme et divers scénarios de satisfaction des besoins. La direction générale doit aussi réaliser en collaboration avec les ministères-clients les études de besoins spécifiques de faisabilité et de programmation architecturale conduisant au développement de nouveaux projets immobiliers.

La direction générale a aussi pour tâche de convenir avec les ministères-clients de solutions pour la satisfaction de leurs besoins immédiats, soit en ordonnant des aménagements dans les espaces déja en propriété ou en location, soit en requérant de nouveaux espaces par achat ou par bail.

La direction générale compte pour ce faire sur un effectif total de 100 personnes réparties entre les directions suivantes:

Direction de la planification et de la recherche

En 1983-1984, la Direction de la planification et de la recherche a poursuivi les activités qui répondent à son mandat général, en plus d'ajouter certains dossiers reliés de façon immédiate à la création de la Société immobilière du Québec.

Le Service des programmes, dont la vocation est la préparation de programmes de construction pour les projets importants du Ministère et la réalisation d'études de faisabilité et de choix de sites pour ces mêmes projets, a centré son activité sur les dossiers des prisons de Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Chicoutimi ainsi que sur celui du Palais de justice de Chicoutimi. Le service a collaboré de façon immédiate à la préparation du concours d'esquisses du musée d'Art Contemporain de Montréal et il a réalisé un programme préliminaire pour ce même musée. Le dossier de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal a été révisé en collaboration avec le service d'urbanisme de la ville de Montréal, pour aboutir à une entente sur le site et l'implantation de l'édifice.

Le Service des études et recherches, dont le mandat est la réalisation de plans d'équipement et l'élaboration de politiques et programmes pour l'activité immobilière du Ministère, a poursuivi ses activités dans ces domaines en plus de réaliser quelques études reliées à l'implantation de la Société immobilière du Québec. Des plans d'équipement ont été élaborés pour les villes de Chicoutimi et de Sherbrooke. Le service a de plus assuré la réalisation de l'élaboration des avis relatifs aux plans d'aménagements des MRC de la province (Loi 125 sur l'aménagement du territoire). Les études réalisées en relation avec l'arrivée de la Société immobilière ont été:

1- La détermination de la liste des clients exclusifs de la Société immobilière;
2- La détermination de la liste des actifs à acquérir (propriétés et terrains appartenant au Gouvernement qui seront transférés à la SIQ pour la réalisation de son mandat);
3- L'élaboration de principes et modes de facturation pour les services qui seront fournis par la Société immobilière aux divers ministères et organismes du Gouvernement.

Finalement, le Service des études et recherches a aussi participé à quelques études sur des projets particuliers notamment dans le cas de la Gare intermodale de Québec et d'un appel d'offres pour une location de 8 000 m^2 d'espace à bureaux dans le centre-ville de Montréal.

Direction acquisition de l'espace

La Direction de l'acquisition de l'espace assure la location d'immeubles ou de terrains pour différents ministères. Cette direction administre plus de 900 baux dont le coût annuel est de l'ordre de 96 millions de dollars en plus d'un montant d'environ 9 millions pour les taxes d'affaires et de services. On s'occupe aussi d'environ 210 baux de location à des tiers.

Durant la période du 1er avril 1983 au 1er avril 1984, la direction a commencé ou réalisé 205 projets en rapport avec des besoins d'espace exprimés par les ministères clients dont:

Publication d'avis de recherche	18
Expansion au bail ou addition de service au bail	46
Relocalisation	45
Renouvellement de bail	68
Réalisation de bail	13
Location à des tiers	12
Réduction de superficie	3

Le règlement 2267-77 oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis publics dans les journaux afin de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux, de les offrir en location au Gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 1983-1984 la Direction de l'acquisition de l'espace (excluant la direction de Montréal) a publié 17 avis de recherche et reçu 55 propositions de location dont 50 ont été jugées con-

formes à la demande, les autres offres n'ayant pas été retenues parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences du cahier des besoins.

Nous avons d'autre part effectué un appel d'offres pour un espace d'environ 2 500 mètres carrés aux fins de relocalisation sur la rive sud de Québec de la Régie des Grains et la Régie des Assurances agricoles; 12 soumissions furent reçues.

Cette direction effectue certaines opérations au niveau international dans le but de fournir aux ministères des Relations internationales, du Commerce extérieur, et des Affaires intergouvernementales canadiennes, tous les espaces à bureaux requis pour leurs opérations hors du Québec de même que des résidences pour quelques chefs de poste. Outre les négociations de baux et l'acquisition de propriétés lorsque cela est requis, elle voit à l'ameublement, l'aménagement et l'exploitation des lieux. Le budget dévolu à ces activités pour l'exercice financier 1983-1984 était d'environ 3 058 000 $ réparti comme suit:

Location	2 402 000 $
Mobilier	51 000 $
Aménagement	75 000 $
Exploitation	530 000 $

Ce dernier montant provenant du budget de la Direction générale de l'exploitation des immeubles est administré par la Direction générale de la Planification et de la gestion de l'espace.

Au cours de l'année 1983-1984 la Délégation du Québec à Dallas a été relocalisée.

Service d'acquisition d'immeubles

Le Service d'acquisition d'immeubles a, comme principal mandat, l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles nécessaires aux besoins du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et des autres ministères à l'exception de ceux requis par le ministère des Transports pour fins de routes.

Soulignons quelques projets qu'il a dirigés tels que: agrandissement du Parc du Mont St-Bruno et du Parc Saguenay, achat des droits miniers du Parc de la Gaspésie et l'achat de terrains pour la création de réserves écologiques pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, l'expropriation d'immeubles pour l'agrandissement du Palais de justice de Joliette ainsi que l'achat des écoles Ste-Élisabeth à Campbell's Bay et St-Patrick à Laval.

Ce service a, de plus, procédé à la vente de plus de 150 immeubles pour un revenu total de 2 363 107,43 $. Ces transactions comprenaient, entre autres, la vente de 94 propriétés à des particuliers de Port-Menier dans le cadre de la municipalisation de l'Île d'Anticosti, 8 entrepôts frigorifiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à des compagnies et organismes du secteur de la pêche et plusieurs campings et équipements hors parc du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à des municipalités et organismes sans but lucratif.

Enfin, on a réalisé plusieurs études immobilières pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et d'autres ministères. Parmi les plus importantes, mentionnons l'étude de la valeur locative des résidences gouvernementales, des immeubles de Place Royale, l'étude économique du Manoir Richelieu et l'étude du marché pour fins de tarification des immeubles de la Société immobilière du Québec, de même que pour déterminer le prix d'acquisition de ces quelque 500 immeubles.

Direction de l'attribution de l'espace

Le plan d'organisation approuvé par le Conseil du trésor en octobre 1982 délègue à la Direction de l'attribution de l'espace les fonctions suivantes:

- analyser l'opportunité des demandes d'occupation d'espace formulées par les ministères et organismes et recommander les actions possibles en matière d'attribution de l'espace;
- formuler les mandats d'exécution pour les directions opérationnelles à la suite des décisions arrêtées relativement à la gestion du parc d'espace du Ministère;
- assurer la coordination de la réception de l'analyse des demandes d'espace reçues des ministères-clients.

Dans la région de Québec, la direction s'est surtout attachée à la poursuite du mandat que lui confiait le Gouvernement en juin 1982 relativement à la réduction du parc d'espace détenu dans la région immédiate de Québec. Ainsi, l'objectif de réduction dudit parc d'espace de 15 000 mètres carrés entre avril 1982 et mars 1984 a été légèrement dépassé puisque la réduction s'est chiffrée à 15 754 mètres carrés.

Dans la région de Montréal, la direction a soumis au Conseil des ministres une demande de relocalisation des occupants de l'édifice Place Ville-Marie à la fin du bail. Cette relocalisation, qui avait lieu au centre-ville de Montréal, se faisait par voie d'appel d'offres public et nécessitait de louer plus de 8 000 mètres carrés d'espace aux fins du logement des ministères du Commerce extérieur, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, ainsi que de la Société de développement industriel du Québec.

Le coût du loyer total était évalué à près de vingt-cinq (25) millions de dollars pour la durée du bail. Ce projet qui était conforme à la volonté gouvernementale de créer un « guichet unique » pour ces ministères et organismes à vocation économique a reçu l'approbation du Conseil des ministres à l'automne 1983.

À Laval, elle a initié un projet de transformation d'un bien immeuble public excédentaire, l'école St-

Patrick, en édifice de centralisation administrative pour les ministères et organismes de cette région. Ce projet dont le coût est estimé à 0,5 million devrait être réalisé pour le début de 1986.

En province, la direction a réalisé, entre autres, plusieurs projets de régionalisation des activités de ministères et organismes gouvernementaux, notamment ceux des Affaires culturelles, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ainsi que de l'Office de planification et de développement du Québec. Elle a également conclu une entente avec l'Université du Québec à Hull, afin de louer à celle-ci des espaces non-utilisés dans l'édifice administratif Jos Montferrand à Hull.

Enfin, au niveau global du territoire desservi, la direction a reçu plus de 300 demandes dont 58 avaient trait à l'intégration du réseau du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Cette intégration est maintenant complétée à 90 %.

À la fin de l'année financière, le parc d'espace se répartissait de la façon suivante:

Tableau « A »
Nombre d'immeubles par grande région

Types	Régions	Québec	Montréal	Autres	Total
Locations		89	125	682	896
Propriétés		123	106	288	517
Total		**212**	**231**	**970**	**1 413**

Tableau « B »
Types de superficies, en m^2

	Bureaux	Entrepôts	Ateliers	Services communs	Laboratoires	Autres	Total
Locations	726 477	108 508	7 388	11 905	—	—	854 278
Propriétés	569 819	80 949	19 638	53	14 303	293 081	977 843
Total	**1 296 296**	**189 457**	**27 026**	**11 958**	**14 303**	**293 081**	**1 832 121**

Direction des biens immeubles excédentaires et centre d'information sur les immeubles

À toutes fins pratiques on a mis fin aux activités de cette direction en raison surtout de la réduction des dossiers d'étude de recyclage des immeubles excédentaires provenant principalement du milieu scolaire.

Les ressources humaines ainsi dégagées ont pu être affectées au développement **d'un centre d'information sur les immeubles** dont le mandat consiste principalement à:

— Assurer la mise à jour et la diffusion des informations de la Banque d'immeubles.
— Effectuer le suivi du budget de la direction générale (incluant le budget des locations d'immeubles 115 000 000,00 $).
— Apporter un support à l'implantation de la bureautique dans les directions de la direction générale.

En décembre 1983, une vaste opération de vérification des données de la Banque d'immeubles a été entreprise. Une équipe de six (6) techniciens en architecture a parcouru la province afin de mesurer l'espace occupé par chacun des futurs clients de la Société immobilière du Québec.

Cette opération permettra à la Banque d'immeubles d'être au coeur des activités de la Société notamment pour la facturation des espaces occupés.

Direction des communications

La Direction des communications a poursuivi en 1983-1984 ses opérations auprès des différentes clientèles auxquelles elle s'adresse:

Les employés du Ministère

Comme pour toutes les autres directions, c'est la création de la Société immobilière du Québec qui a mobilisé une grande partie des énergies cette année. Un plan de communication a été mis en place à cet effet:

- Un bulletin spécial, « À venir, Avenir Société » a permis de donner des informations de première main sur la société au fur et à mesure de son implantation. Au 31 mars, 16 numéros ont paru et la cadence se poursuit à raison d'un numéro par 15 jours.
- Chaque employé a pu et peut encore obtenir des réponses aux questions qu'il se pose par le biais de la ligne téléphonique de la SIQ. Deux agents d'information en ont assuré la permanence.
- Le sous-ministre et les gestionnaires ont entrepris à l'automne 1983, une tournée d'information dans les régions sur le même sujet.
- À partir de mars 1984, le sous-ministre lui-même répond aux employés grâce à une ligne ouverte.

D'autres inaugurations, notamment celles des Palais de justice d'Alma et de Shawinigan, ainsi que d'un certain nombre de Postes de la Sûreté du Québec ont eu lieu pendant la même période.

Les ministères-clients

À l'intention des occupants des édifices gouvernementaux, la direction a lancé une campagne de recyclage du papier. Par ailleurs, un bulletin spécial, « Sécurité plus, Énergie moins », a été édité pour expliquer aux occupants du Palais de justice de Montréal, les travaux en cours dans cet édifice.

Enfin, la Direction agit à titre de répondant du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement auprès du Secrétariat des relations avec les citoyens, qui centralise toutes les initiatives visant à faciliter l'accès des citoyens à tous les services gouvernementaux. Un comité interministériel, auquel notre Direction a pris part, a revu en profondeur la question de la signalisation des édifices publics.

Finalement, la Direction assume tout au long de l'année des activités plus générales comme la rédaction et la diffusion de communiqués de presse, l'édition de bulletins, dépliants ou autres publications pour les différentes unités administratives, la parution d'annonces publicitaires dans les revues spécialisées, l'entretien et le suivi des relations avec la presse, la mise à jour d'une banque de documentations écrites et photographiques.

- Enfin, un concours lancé en février 1984 a mis à contribution les employés pour créer la signature officielle de la société. Parallèlement, la Direction a poursuivi l'édition de son journal mensuel interne, Prosper-Express et elle a contribué à l'organisation des cérémonies de remise aux employés du Ministère, de certificats de mérite pour souligner leur motivation, leur productivité ou leur performance.

Les clientèles externes

Pour un public plus large, la Direction a été appelée à donner des conférences de presse et à organiser des expositions notamment dans des salons de sous-traitance pour le compte du service des achats du Gouvernement.

Mais les deux projets les plus importants de l'année en matière de relations publiques furent, sans conteste, l'inauguration du Palais des congrès de Montréal et celle du nouveau Palais de justice de Québec. Ces deux événements ont nécessité des préparatifs minutieux de plusieurs semaines, impliquant à des degrés divers, tout le personnel de la Direction. Trois volets d'activités avaient été prévus: un briefing de presse (une centaine de journalistes présents), l'inauguration (500 invités), une visite spéciale pour les travailleurs et leur famille (3000 personnes). De plus, lors de l'inauguration de Palais de justice de Québec une journée « portes ouvertes », en collaboration avec le ministère de la Justice a attiré 12 000 personnes. Auparavant, les futurs occupants avaient été conviés à faire connaissance avec leurs nouveaux locaux.